

Rapport du Comité des conférences pour 2014



Nations Unies • New York, 2014



Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	4
A. Composition	4
B. Bureau	4
C. Organisation des travaux	4
D. Programme de travail	5
E. Participation d'observateurs	5
II. Calendrier des conférences et réunions	6
A. Demandes de dérogation aux dispositions du paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale	6
B. Adoption du projet de calendrier révisé des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2015 et questions connexes	7
C. Demandes de dérogation pour 2014 présentées entre les sessions et questions connexes	7
III. Gestion des conférences	9
A. Utilisation des ressources et installations affectées aux services de conférence	9
B. Incidence de la mise en œuvre échelonnée (stratégie IV) du plan-cadre d'équipement sur les réunions devant se tenir au Siège	10
IV. Gestion intégrée à l'échelle mondiale	11
V. Questions relatives à la documentation et à la publication des documents	12
VI. Questions relatives à la traduction et à l'interprétation	13
Annexes	
I. Projet de résolution	14
II. Projet de calendrier révisé des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes conventionnels créés sous les auspices de l'Organisation pour 2015	28
A. Projet de calendrier révisé des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2015	30
B. Liste des organes dont le mandat doit être présenté pour renouvellement à l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session	79
C. Projet de calendrier révisé des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes conventionnels créés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour 2015	81

Chapitre I

Questions d'organisation

A. Composition

1. Dans sa résolution 43/222 B, l'Assemblée générale a décidé de garder le Comité des conférences comme organe subsidiaire permanent. Conformément aux dispositions de cette résolution, le Comité était composé, en 2014, des États Membres suivants : Bosnie-Herzégovine, Congo, Côte d'Ivoire, Danemark, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Iraq, Israël, Jamaïque, Japon, Mauritanie, Namibie, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Sri Lanka et Uruguay,

B. Bureau

2. À sa session d'organisation de 2014 (529^e séance), le 23 avril 2014, et à la reprise de sa session d'organisation pour 2014 (530^e séance), le 20 juin 2014, le Comité a élu le Bureau suivant pour 2014 :

Président :

Yotam **Goren** (Israël)

Vice-Présidents :

Ljilja **Grgić-Stojanović** (Bosnie-Herzégovine)

Flora Christiane **Seka-Fouah** (Côte d'Ivoire)

Eduardo **López** (Pérou)

Rapporteuse :

Noemi Tan **Diaz** (Philippines)

3. Durant sa session d'organisation, le Comité est également convenu du principe que le Président mènerait des consultations visant à déterminer la composition du Bureau pour 2015 et que la Présidente et les autres membres sortants du Bureau resteraient en fonctions jusqu'à l'élection des membres du Bureau pour 2015.

C. Organisation des travaux

4. À sa session d'organisation, le Comité a décidé qu'il suivrait les directives adoptées en 1994 et 1995 concernant son examen des demandes de dérogation au calendrier des conférences et des réunions déposées entre deux sessions, et se réunirait chaque fois que nécessaire pour examiner les demandes ayant une incidence sur ce calendrier pendant les sessions de l'Assemblée générale.

5. À la même session, le Comité a examiné le programme 1 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) du projet de cadre stratégique pour la période 2016-2017 [A/69/6 (Prog. 1)]. Ses recommandations ont été transmises dans une lettre datée du 20 mai 2014, adressée par son président au Président du Comité du programme et de la coordination, et publiées dans un document de séance sur le projet de cadre stratégique pour la période 2016-2017 : examen du deuxième volet (plan-programme biennal) par les

organes sectoriels, techniques et régionaux (voir E/AC.51/2014/CRP.1/Add.1, annexes I et II).

6. Toujours à la session d'organisation, le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a pris la parole devant le Comité pour présenter le projet de cadre stratégique. Le représentant de la France a fait une déclaration.

7. À la reprise de sa session d'organisation, le 20 juin 2014, le Comité a décidé qu'il adopterait, à sa session de fond, les dates de ses sessions d'organisation et de fond pour 2015 de sorte que ces dates figurent au calendrier des conférences et des réunions.

8. Le Comité a tenu sa session de fond du 2 au 8 septembre 2014 (de sa 531^e à sa 535^e séance). À l'ouverture de la session de fond, le 2 septembre, le Secrétaire général adjoint a présenté le rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences (A/69/120). Des déclarations ont été faites au cours des séances par les représentants de la Bosnie-Herzégovine, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, de la France, de l'Iraq, d'Israël, du Japon, du Paraguay, des Philippines, du Pérou, de la République-Unie de Tanzanie, du Sénégal et de l'Uruguay, ainsi que par les observateurs de Cuba et de l'Égypte.

D. Programme de travail

9. À sa session d'organisation de 2013 (522^e séance), le 29 avril 2013, le Comité avait prié le Secrétariat de lui présenter l'ordre du jour provisoire de 2014 à sa session d'organisation de 2014. À sa session d'organisation de 2014 (529^e séance), le 23 avril 2014, le Comité a adopté l'ordre du jour provisoire (A/AC.172/2014/L.1) et prié le Secrétariat de lui présenter, à sa session d'organisation de 2015, l'ordre du jour provisoire de 2015. Il a également décidé d'inscrire à son programme de travail de l'année des réunions informelles qui se tiendraient avant la session de fond ou sur demande et au cours desquelles le Secrétariat communiquerait des informations sur les questions relatives à la gestion des conférences intéressant les États Membres.

E. Participation d'observateurs

10. Onze États Membres et deux organisations intergouvernementales étaient représentés en qualité d'observateurs à la session d'organisation, à la reprise de la session d'organisation et à la session de fond du Comité : l'Allemagne, l'Arabie saoudite, Cuba, l'Égypte, l'Éthiopie, le Guatemala, l'Inde, l'Italie, le Mexique, le Maroc, Trinité-et-Tobago, l'Union européenne et l'Organisation internationale de la Francophonie.

Chapitre II

Calendrier des conférences et réunions

A. Demandes de dérogation aux dispositions du paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale

11. À sa 531^e séance, le 2 septembre 2014, le Comité des conférences a examiné les sections du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences (voir A/69/120, sect. II.A.1, et le document regroupant les renseignements complémentaires¹, sect. I), où figuraient des demandes de dérogation aux dispositions du paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243, dans laquelle l'Assemblée générale avait décidé qu'aucun de ses organes subsidiaires ne pouvait se réunir au Siège de l'Organisation des Nations Unies pendant une de ses sessions ordinaires si ce n'était avec son assentiment exprès.

Conclusions et recommandations

12. Le Comité des conférences a recommandé à l'Assemblée générale d'autoriser expressément les organes suivants à se réunir à New York pendant la partie principale de sa soixante-neuvième session, à condition que les services de conférence destinés à toutes ces réunions soient assurés sous réserve de disponibilité et de façon à ce que ses travaux et ceux de ses grandes commissions ne s'en ressentent pas :

- a) Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III);
- b) Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes;
- c) Comité des commissaires aux comptes de l'ONU;
- d) Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique;
- e) Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale;
- f) Comité préparatoire de la Deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral;
- g) Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit;
- h) Commission du désarmement;
- i) Comité des relations avec le pays hôte;
- j) Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien;
- k) Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

¹ Voir http://coc.dgacm.org/2014/Documents/2014_Supplementary_Information.pdf.

B. Adoption du projet de calendrier révisé des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2015 et questions connexes

13. À sa 533^e séance, le 3 septembre 2014, le Comité a examiné et adopté le projet de calendrier révisé des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2015 (A/AC.172/2014/L.2).

14. À la même séance, le Comité était saisi d'une lettre datée du 30 juin 2014 adressée à son président par les représentants de 32 États Membres (A/AC.172/2014/3). Il a décidé de l'examiner au titre du point 2 b) de l'ordre du jour.

15. À sa 535^e séance, le 8 septembre 2014, le Comité a prié le Secrétaire général de rendre compte à la Cinquième Commission, durant la partie principale de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale, sur les modalités et les critères d'approbation des jours fériés supplémentaires de l'Organisation des Nations Unies.

C. Demandes de dérogation pour 2014 présentées entre les sessions et questions connexes

16. Dans sa résolution 68/251, l'Assemblée générale a approuvé le projet de calendrier révisé des conférences et des réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2014 et 2015, tel que présenté par le Comité des conférences, et a autorisé celui-ci à y apporter tous aménagements que dicteraient les mesures et décisions qu'elle aurait prises à sa soixante-huitième session. Le calendrier a été publié sous la cote A/AC.172/2014/2 et Corr.1.

17. À sa 373^e séance, le 26 août 1994, le Comité avait décidé que les demandes de dérogation qui lui seraient présentées entre les sessions seraient désormais examinées par le Bureau, en consultation avec le Secrétariat, pour suite à donner.

18. À sa 379^e séance, le 23 mars 1995, le Comité était convenu que le Secrétariat pourrait, en consultation avec le Bureau du Comité, prendre une décision sur les modifications proposées au calendrier n'ayant pas d'incidence sur le budget-programme.

19. À sa session de fond de 1995, le Comité avait décidé que les demandes de dérogation qui lui seraient présentées entre les sessions et qui viseraient à changer le lieu d'une réunion seraient renvoyées aux membres pour approbation. Les demandes de dérogation concernant d'autres types de modifications seraient, comme le Comité en avait décidé à sa session de fond de 1994, examinées par le Bureau, en consultation avec le Secrétariat, pour suite à donner.

20. Le Comité des conférences a approuvé plusieurs demandes reçues en 2014 du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, qui souhaitait tenir des séances supplémentaires et élargir ses horaires de réunion. Il a également approuvé une demande du Conseil consultatif pour les questions de désarmement, qui avait exprimé le souhait de se réunir non pas à New York mais à Genève. En outre, il a approuvé la demande présentée par la Commission de la condition de la femme, qui souhaitait tenir une séance supplémentaire à sa cinquante-huitième session, celle du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud, qui souhaitait obtenir davantage de temps pour ses réunions à sa dix-huitième session, celle du

Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable, qui souhaitait également obtenir davantage de temps pour ses réunions, et celle du Comité préparatoire de la Troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, qui souhaitait tenir une séance plénière supplémentaire.

Chapitre III

Gestion des conférences

A. Utilisation des ressources et installations affectées aux services de conférence

1. Statistiques sur les réunions des organes de l'ONU et consultations avec les organes concernant l'utilisation des ressources affectées aux services de conférence

21. À sa 531^e séance, le 2 septembre 2014, le Comité des conférences a examiné la partie du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences consacrée aux données statistiques et à l'analyse de l'utilisation des ressources affectées aux services de conférence mises à la disposition d'un échantillon des organes qui se sont réunis à New York, Genève, Vienne et Nairobi (voir A/69/120, par. 10 à 22, et le document regroupant les renseignements complémentaires, sect. II). Comme demandé par l'Assemblée générale dans sa résolution 68/251, le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences avait intensifié ses consultations avec les secrétariats et bureaux des huit organes intergouvernementaux dont le taux d'utilisation se situait en dessous de la norme de 80 % depuis 10 ans et avait formulé un certain nombre de suggestions de nature à améliorer l'utilisation qu'ils faisaient des services de conférence.

22. Le Comité a également entendu un exposé du Président sur son mandat consistant à organiser des consultations avec les organes intergouvernementaux dont le taux d'utilisation était resté sous la norme de 80 % pendant les trois dernières années, à savoir le Comité des contributions, le Comité de l'information, le Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail, et le Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance. Les trois premiers avaient accepté de redoubler d'efforts pour commencer leurs séances à l'heure, réduire la longueur de leurs réunions, réduire le nombre de leurs réunions en fonction de leurs besoins, annuler les services d'interprétation quand des consultations étaient prévues et prévenir suffisamment tôt lorsque l'une de leurs séances était annulée. Le secrétariat du Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance avait convenu d'encourager le Bureau à améliorer le taux d'utilisation du Conseil.

2. Prestation de services d'interprétation aux réunions des organes autorisés à se réunir « selon les besoins »

23. À la même séance, le Comité a examiné la section du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences consacrée aux services d'interprétation fournis pour les réunions des organes autorisés à se réunir « selon les besoins » (voir A/69/120, par. 23, et le document regroupant les renseignements complémentaires, sect. III).

3. Services d'interprétation fournis pour les réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres

24. Toujours à la même séance, le Comité a examiné la section du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences consacrée à la prestation de services d'interprétation aux réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États

Membres (voir A/69/120, par. 24, et le document regroupant les renseignements complémentaires, sect. IV).

4. Utilisation des services de conférence à l'Office des Nations Unies à Nairobi

25. Également à sa 531^e séance, le Comité a examiné la section du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences consacrée à l'utilisation des services de conférence à l'Office des Nations Unies à Nairobi (voir A/69/120, par. 25).

5. Utilisation du centre de conférence de la Commission économique pour l'Afrique

26. À la même séance, le Comité a examiné la section du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences consacrée à l'utilisation du centre de conférence de la Commission économique pour l'Afrique (voir A/69/120, par. 26 à 29).

27. En réponse aux questions des délégations, un représentant du Comité a dit qu'un complément d'information sur l'achèvement de la rénovation du centre de conférence et la mise en œuvre de la stratégie de facturation et de commercialisation serait fourni par écrit.

B. Incidence de la mise en œuvre échelonnée (stratégie IV) du plan-cadre d'équipement sur les réunions devant se tenir au Siège

28. Également à la même séance, le Comité a examiné la section du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences consacrée à l'incidence de la mise en œuvre du plan-cadre d'équipement sur les réunions devant se tenir au Siège (voir A/69/120, par. 30, et le document regroupant les renseignements complémentaires, sect. V).

29. D'après un représentant du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, les enseignements tirés des premières phases de mise en œuvre du plan-cadre d'équipement étaient appliqués dans la rénovation du bâtiment de l'Assemblée générale.

Chapitre IV

Gestion intégrée à l'échelle mondiale

30. À sa 531^e séance, le 2 septembre 2014, le Comité des conférences a examiné la partie du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences consacrée à la gestion intégrée à l'échelle mondiale (voir A/69/120, par. 31 à 43, et le document regroupant les renseignements complémentaires, sect. VI). Les circulaires révisées du Secrétaire général sur l'organisation du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences et des Offices des Nations Unies à Genève, Nairobi et Vienne prévoyaient que les quatre lieux d'affectation fourniraient des services de conférence à l'échelle mondiale, financés au titre du chapitre 2 du budget-programme, et les responsables des services de conférence à Genève, à Nairobi et à Vienne relèveraient de leur directeur général respectif, mais aussi du Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences.

31. Le système mondial de gestion des documents, gDoc, avait été lancé à New York et à Genève en mai 2014. Le système de traduction assistée par ordinateur, gText, avait été lancé à New York et à Vienne et était en train de l'être à Genève. L'entrepôt de données gData, qui permettrait de mieux rendre compte des indicateurs de performance, serait entièrement opérationnel d'ici à fin 2014. De plus, les quatre lieux d'affectation utilisaient gMeets pour gérer leurs services de réunion.

32. Les délégations ont obtenu, à leur demande, des informations écrites sur les coûts afférents à la mise au point et à l'entretien des projets informatiques mondiaux, les économies et les réductions d'effectif qui devraient en découler et le calendrier de lancement de gText.

33. La forte hausse de la charge de travail qu'a connu New York entre 2012 et 2013 était liée à un transfert exceptionnel de documents du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes depuis Genève. Tous les lieux d'affectation peinant à s'acquitter de leur charge de travail, il leur arrivait ponctuellement de la répartir entre eux pour tenir des délais serrés. La part du travail ainsi partagé restait donc faible.

Chapitre V

Questions relatives à la documentation et à la publication des documents

34. À sa 531^e séance, le 2 septembre 2014, le Comité des conférences a examiné la section IV du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences consacrée aux questions relatives à la documentation et à la publication des documents (voir A/69/120, par. 44 à 58, et le document regroupant les renseignements complémentaires, sect. VIII).

35. Le Département de l'information a poursuivi la numérisation des documents anciens importants et les a archivés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'ONU (Sédoc), avec l'aide de fonctionnaires réaffectés du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences. Un représentant du Département a répondu aux questions des délégations concernant le volume de documents devant être numérisés, les critères de sélection ainsi que les techniques et compétences spécialisées nécessaires pour mener à bien cette tâche.

36. Plusieurs délégations ont continué de juger préoccupante la question de la parution tardive des documents destinés à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale.

37. À la demande des délégations, le Département a fourni, par oral et par écrit, des informations actualisées sur l'initiative PaperSmart, y compris le recours à l'impression à la demande, et des précisions sur les effectifs et la charge de travail du Service de la rédaction des procès-verbaux de séance.

Chapitre VI

Questions relatives à la traduction et à l'interprétation

38. À sa 531^e séance, le 2 septembre 2014, le Comité des conférences a examiné la partie du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences consacrée aux questions relatives à la traduction et à l'interprétation (voir A/69/120, par. 59 à 78).

39. Une délégation a déclaré qu'il ne fallait pas chercher à faire des économies en limitant la traduction des documents dans toutes les langues officielles au risque de compromettre le principe du multilinguisme.

40. Les délégations ont demandé des informations sur le recours aux services contractuels de traduction et souligné qu'il était essentiel de préserver la qualité des traductions. Le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences leur a donné des précisions à ce sujet, par oral et par écrit.

41. Une organisation dotée du statut d'observateur a demandé des renseignements complémentaires sur les mémorandums d'accord conclus avec les universités dans le but d'améliorer le recrutement des traducteurs et des interprètes. Un représentant du Département a apporté des précisions sur les efforts déployés par ce dernier pour mieux communiquer ses besoins et ses attentes aux universités.

42. Le Département a répondu, par oral et par écrit, aux questions des délégations sur l'édition des résolutions et sur les contrôles de la qualité des traductions contractuelles.

Annexe I

Projet de résolution

Le Comité des conférences recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de résolution ci-après :

Plan des conférences

L'Assemblée générale,

Rappelant ses résolutions sur la question, notamment les résolutions 40/243 du 18 décembre 1985, 41/213 du 19 décembre 1986, 43/222 A à E du 21 décembre 1988, 51/211 A à E du 18 décembre 1996, 52/214 du 22 décembre 1997, 53/208 A à E du 18 décembre 1998, 54/248 du 23 décembre 1999, 55/222 du 23 décembre 2000, 56/242 du 24 décembre 2001, 56/254 D du 27 mars 2002, 56/262 du 15 février 2002, 56/287 du 27 juin 2002, 57/283 A du 20 décembre 2002, 57/283 B du 15 avril 2003, 58/250 du 23 décembre 2003, 59/265 du 23 décembre 2004, 60/236 A du 23 décembre 2005, 60/236 B du 8 mai 2006, 61/236 du 22 décembre 2006, 62/225 du 22 décembre 2007, 63/248 du 24 décembre 2008, 63/284 du 30 juin 2009, 64/230 du 22 décembre 2009, 65/245 du 24 décembre 2010, 66/233 du 24 décembre 2011, 67/237 du 24 décembre 2012 et 68/251 du 27 décembre 2013,

Réaffirmant sa résolution 42/207 C du 11 décembre 1987, dans laquelle elle a prié le Secrétaire général d'assurer le respect de l'égalité des langues officielles de l'Organisation des Nations Unies,

Ayant examiné le rapport du Comité des conférences pour 2014² et les rapports du Secrétaire général sur la question³,

Réaffirmant les dispositions relatives aux services de conférence de ses résolutions sur le multilinguisme, en particulier celles de sa résolution 67/292 du 24 juillet 2013,

Réaffirmant également le rôle qui revient à la Cinquième Commission en ce qui concerne les questions administratives et budgétaires,

Rappelant sa résolution 14 (I) du 13 février 1946 et le rôle qui revient au Comité consultatif, organe subsidiaire qui relève d'elle,

I

Calendrier des conférences et des réunions

1. *Accueille avec satisfaction* le rapport du Comité des conférences pour 2014;
2. *Approuve* le projet de calendrier révisé des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2015 tel qu'il a été présenté par le Comité des conférences⁴, compte tenu des observations formulées par le Comité et sous réserve des dispositions de la présente résolution;

² Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-neuvième session, Supplément n° 32 (A/69/32), annexe II.

³ A/69/120.

⁴ A/AC.172/2014/L.2.

3. *Autorise* le Comité des conférences à apporter au calendrier des conférences et réunions pour 2015 tous aménagements que dicteraient les mesures et décisions qu'elle aura prises à sa soixante-neuvième session;

4. *Note avec satisfaction* que le Secrétariat a tenu compte des dispositions de ses résolutions 53/208 A, 54/248, 55/222, 56/242, 57/283 B, 58/250, 59/265, 60/236 A, 61/236, 62/225, 63/248, 64/230, 65/245, 66/233, 67/237 et 68/251 concernant le vendredi saint orthodoxe et les fêtes chômées de l'Aïd al-Fitr et de l'Aïd al-Adha, et demande à tous les organes intergouvernementaux de se conformer à ces dispositions lorsqu'ils programment leurs réunions;

5. *Reçoit favorablement* la demande tendant à ce que Yom Kippour⁵ soit un jour férié, formulée dans une lettre datée du 30 juin 2014 adressée à la Présidente du Comité des conférences, et décide de la renvoyer pour examen à la Cinquième Commission, et prie le Secrétaire général de rendre compte à la Cinquième Commission des critères et modalités d'adoption des jours fériés à l'Organisation des Nations Unies à la partie principale de sa soixante-neuvième session;

6. *Prie* le Secrétaire général de veiller à ce que toute modification apportée au calendrier des conférences et des réunions soit strictement conforme au mandat du Comité des conférences et à ses résolutions pertinentes;

7. *Invite* les États Membres à fournir dans les nouveaux textes adoptés par les organes délibérants suffisamment d'informations concernant les modalités d'organisation des conférences et des réunions;

8. *Rappelle* l'article 153 de son Règlement intérieur et, dans le cas de résolutions ayant des incidences financières, prie le Secrétaire général de préciser les modalités d'organisation des conférences, compte tenu des tendances dégagées d'autres réunions du même type, de sorte que les services de conférence et de traitement de la documentation soient mobilisés de la manière la plus efficace et la plus économique possible;

9. *Réaffirme* qu'il faut remédier au problème des activités qui font double emploi dans les services de conférence et note à cet égard que le Conseil économique et social a décidé, dans sa résolution 2013/13 du 22 juillet 2013, d'examiner à une date ultérieure la nécessité de revoir son calendrier biennal provisoire des conférences et des réunions à la lumière des consultations intergouvernementales sur son renforcement qui se tiennent actuellement;

II

A. Utilisation des ressources affectées aux services de conférence

10. *Réaffirme* la règle qui veut que les salles de conférence soient affectées en priorité aux réunions d'États Membres;

11. *Demande* au Secrétaire général et aux États Membres de se conformer aux principes directeurs et aux procédures énoncés dans l'instruction administrative régissant l'utilisation des locaux de l'Organisation des Nations Unies pour des réunions, conférences, manifestations spéciales et expositions⁶;

⁵ A/AC.172/2014/3.

⁶ ST/AI/416.

12. *Souligne* que ces réunions, conférences, manifestations spéciales et expositions doivent être compatibles avec les buts et les principes de l'Organisation;

13. *Note* que le taux global d'utilisation des services de conférence dans les quatre principaux centres de conférence était de 82 pour cent en 2013, de 84 pour cent en 2012 et de 85 pour cent en 2011, et qu'il est donc supérieur à la norme, fixée à 80 pour cent;

14. *Accueille* avec satisfaction les mesures prises par les organes qui ont réaménagé leur programme de travail pour optimiser l'utilisation des services de conférence et prie le Comité des conférences d'intensifier ses consultations avec les secrétariats et les bureaux des organes qui sous-utilisent la part de ces ressources qui leur est allouée;

15. *Se félicite* des efforts déployés par le Secrétaire général pour relever le taux d'utilisation des services de conférence et invite le Secrétaire général à renforcer l'efficacité de ces services et à lui rendre compte, à sa soixante-dixième session, des mesures qu'il aura prises à cet effet;

16. *Prie instamment* les organes intergouvernementaux dont le taux d'utilisation se situe en dessous de la norme de 80 pour cent depuis 10 ans à prendre ce taux en considération lorsqu'ils planifieront leurs sessions, de manière à atteindre la norme;

17. *Constate* que l'ouverture tardive et la clôture prématurée des séances entraînent un gaspillage du temps alloué qui réduit notablement les taux d'utilisation des organes concernés, et invite les secrétariats et les bureaux desdits organes à s'attacher à éviter que les séances commencent en retard et se terminent plus tôt que prévu;

18. *Note* que 98 pour cent des réunions tenues à New York en 2013 par les organes autorisés à se réunir « selon les besoins » ont bénéficié de services d'interprétation, contre 97 pour cent en 2012 et 96 pour cent en 2011, et prie le Secrétaire général de continuer à appeler l'attention de ces organes sur la nécessité de mieux utiliser les services de conférence fournis et de faire rapport, par l'intermédiaire du Comité des conférences, sur les services de conférence fournis à ces organes;

19. *Demande de nouveau* aux organes intergouvernementaux de revoir le programme de leurs réunions et d'élaborer ou de réaménager leur programme de travail en fonction de leur utilisation effective des ressources affectées aux services de conférence, dans un souci d'efficacité;

20. *Mesure* l'importance que revêtent les réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres pour le bon déroulement des travaux des organes intergouvernementaux, prie le Secrétaire général de satisfaire, dans la mesure du possible, toutes les demandes de services de conférence occasionnées par ces réunions et prie le Secrétariat d'informer dès que possible les groupes demandeurs de la disponibilité des services de conférence, y compris les services d'interprétation, ainsi que de tout changement qui pourrait intervenir avant la réunion concernée;

21. *Note* que la proportion des réunions de groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres qui ont bénéficié de services d'interprétation dans les quatre principaux centres de conférence était de 96 pour cent en 2013, contre

95 pour cent en 2012, et prie le Secrétaire général de continuer de recourir à des formules novatrices pour remédier aux problèmes que rencontrent les États Membres du fait que certaines réunions de groupes régionaux et autres grands groupes se déroulent sans services de conférence et de lui faire rapport à ce sujet par l'intermédiaire du Comité des conférences;

22. *Exhorte une fois de plus* les organes intergouvernementaux à ne ménager aucun effort, au stade de la programmation, pour tenir compte des réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres, à prévoir ces réunions dans leur programme de travail et à aviser les services de conférence suffisamment à l'avance lorsqu'une de leurs séances est annulée, de façon que les ressources libérées puissent, dans la mesure du possible, être affectées à une autre réunion d'un desdits groupes;

23. *Accueille avec satisfaction* les efforts que font tous les utilisateurs des services de conférence pour informer le Secrétariat le plus tôt possible de toute annulation des services demandés de sorte qu'ils puissent être aisément affectés à d'autres réunions;

24. *Note avec satisfaction* que, conformément aux dispositions de plusieurs de ses résolutions, notamment le paragraphe 22 de la section II.A de la résolution 68/251, et en application de la règle du siège, les organes des Nations Unies ayant leur siège à Nairobi y ont tenu toutes leurs réunions en 2013, et prie le Secrétaire général de lui rendre compte de la situation à sa soixante-dixième session, par l'intermédiaire du Comité des conférences;

25. *Note avec préoccupation* que le centre de conférence de la Commission économique pour l'Afrique continue d'être sous-utilisé, en particulier du fait des travaux de rénovation des locaux, note les efforts constants que fait la Commission pour organiser des campagnes de promotion, et prie le Secrétaire général de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-dixième session, par l'intermédiaire du Comité des conférences;

26. *Se félicite* des mesures prises pour rénover les installations de conférence de la Commission économique pour l'Afrique et, à cet égard, invite le Secrétaire général à faire en sorte que les travaux toujours en cours, notamment ceux entrepris à la Maison de l'Afrique, soient rapidement terminés;

27. *Prie* le Secrétaire général de continuer de chercher des moyens d'accroître l'utilisation des services du centre de conférence de la Commission économique pour l'Afrique, notamment en collaboration avec les partenaires de celle-ci, entre autres l'Union africaine, et de lui rendre compte à sa soixante-dixième session des résultats de ses recherches, y compris des retombées des campagnes de la Commission;

28. *Prie également* le Secrétaire général d'inviter les chefs des organismes des Nations Unies à utiliser en priorité, chaque fois que possible, le centre de conférence de la Commission économique pour l'Afrique, afin d'en optimiser l'utilisation;

29. *Rappelle* le paragraphe 26 de la section II.A de sa résolution 68/251, demande à nouveau au Secrétaire général de fixer des tarifs plus compétitifs et d'élaborer une bonne stratégie de marketing pour le centre de conférence de la Commission économique pour l'Afrique, et prie le Secrétaire général de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-dixième session;

30. *Salue* l'initiative dont a fait preuve le Secrétaire général en cherchant des moyens d'améliorer l'efficacité et l'efficience des services de conférence;

31. *Prie* le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante-dixième session, une étude complète sur les services de conférence faisant apparaître les activités qui font double emploi et visant à dégager des solutions novatrices, à créer des effets de synergie et à réduire les coûts sans compromettre la qualité des services;

32. *Demande de nouveau* au Comité des conférences de tenir des consultations avec les organes qui ont régulièrement sous-utilisé les ressources qui leur étaient allouées au cours des trois dernières années et de faire les recommandations qui s'imposent afin que les ressources affectées aux services de conférence soient utilisées au mieux, et exhorte les secrétariats et les bureaux de ces organes à collaborer plus étroitement avec le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences du Secréariat et à envisager de modifier leurs programmes de travail, notamment de les réaménager en fonction du caractère récurrent de certains points de l'ordre du jour, en vue d'améliorer leur taux d'utilisation des ressources;

33. *Prie* la Présidente du Comité des conférences d'écrire aux présidents des organes intergouvernementaux basés hors de New York dont le taux d'utilisation viendrait à passer sous la norme de 80 pour cent;

**B. Incidence du plan-cadre d'équipement, stratégie IV
(exécution échelonnée), sur les réunions devant se tenir
au Siège pendant sa mise en œuvre**

34. *Prie* le Secrétaire général de veiller à ce que l'exécution du plan-cadre d'équipement, notamment le redéploiement du personnel des services de conférence dans des locaux transitoires, ne nuise pas à la qualité des services de conférence fournis aux États Membres dans les six langues officielles et ne remette pas en cause l'égalité de traitement des services linguistiques, qui doivent jouir des mêmes conditions de travail et des mêmes moyens pour pouvoir fournir des prestations de la plus haute qualité;

35. *Invite* tous ceux qui demandent ou organisent des réunions à examiner de près avec le Département toutes les questions de programmation afin que les activités qui auront lieu au Siège pendant les travaux puissent être coordonnées avec le maximum de prévisibilité;

36. *Prie* le Comité des conférences de garder la question à l'examen, et prie le Secrétaire général de lui faire périodiquement rapport, pendant les travaux, au sujet des questions liées au calendrier des conférences et des réunions;

37. *Prie* le Secrétaire général de continuer de veiller à ce que, dans la limite des ressources du Département, les services de conférence bénéficient de l'appui informatique voulu pour pouvoir continuer de fonctionner sans problème durant l'exécution du plan-cadre d'équipement;

38. *Souligne* qu'il est nécessaire de continuer d'améliorer toutes les installations de conférence, y compris les infrastructures de vidéoconférence, dans les quatre principaux centres de conférence et les commissions régionales, et prie le Secrétaire général de rendre compte au plus tard à sa soixante-dixième session des mesures qu'il aura prises à cette fin;

39. *Note* que, pour la durée de l'exécution du plan-cadre d'équipement, une partie du personnel des services de conférence et des moyens informatiques du Département a été temporairement réinstallée dans des locaux transitoires, et prie le Secrétaire général de continuer de veiller à ce que soient assurés, dans la limite des ressources du Département, les services d'appui nécessaires à la maintenance du matériel et des systèmes informatiques de celui-ci, à la mise en œuvre de son grand projet informatique et à la fourniture de services de conférence de haute qualité;

40. *Prie* le Secrétaire général de consulter les États Membres au sujet des initiatives ayant des incidences sur l'utilisation des services et installations de conférence;

41. *Salue* les mesures prises pour veiller à ce que les personnes handicapées aient accès aux services et aux installations de conférence et puissent les utiliser, notamment la création du pôle Accès +, et engage le Secrétaire général à poursuivre ses efforts en ce sens et à en rendre compte à sa soixante-dixième session;

III

Gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale

42. *Note avec satisfaction* les efforts que déploie le Secrétaire général, dans le cadre de l'initiative relative à la gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale, pour appliquer dans les quatre principaux centres de conférence des indicateurs de résultats communs et des systèmes informatiques uniques (par exemple, les systèmes gData, gMeets, gDoc et gText), et prie le Secrétaire général de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-dixième session;

43. *S'inquiète de devoir prier de nouveau* le Secrétaire général d'achever les évaluations internes concernant les mécanismes visant à faire appliquer le principe de responsabilité et concernant la répartition des attributions entre le Secrétaire général adjoint chargé du Département et les Directeurs généraux des offices des Nations Unies à Genève, Nairobi et Vienne pour ce qui est des politiques régissant la gestion des conférences, les activités et l'utilisation des ressources disponibles, prie le Secrétaire général de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-dixième session, et rappelle à cet égard le paragraphe 15 de la section III de sa résolution 66/233, le paragraphe 2 de la section III de sa résolution 67/237 et le paragraphe 38 de la section III de sa résolution 68/251;

44. *Prend note* des initiatives qui ont été prises, dans l'optique de la gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale, pour rationaliser les procédures, faire des économies d'échelle et améliorer la qualité des services de conférence, et souligne à ce propos qu'il importe d'assurer l'égalité de traitement des fonctionnaires affectés aux services de conférence et de veiller à ce que le principe de l'égalité de classement des postes couvrant les mêmes fonctions soit respecté dans les quatre principaux centres de conférence;

45. *Note* que les retombées du partage de la charge de travail dans le cadre de la gestion mondiale des documents demeurent minimes et prie le Secrétaire général de continuer à chercher des moyens de promouvoir le partage de la charge de travail entre les quatre principaux centres de conférence et de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-dixième session;

46. *Souligne* que le Département a pour missions premières de produire dans les délais prévus des documents de qualité dans toutes les langues officielles, conformément à la réglementation établie, et d'offrir des services de conférence de qualité aux États Membres dans tous les centres de conférence, de manière aussi efficace et économique que possible, conformément à ses résolutions pertinentes;

47. *Note* que le personnel des services linguistiques des centres de conférence est inégalement réparti du point de vue des combinaisons linguistiques et prie le Secrétaire général d'élaborer des politiques de recrutement, de sous-traitance et de coopération qui tiennent pleinement compte de ces déséquilibres, et de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-dixième session;

48. *Prie* le Secrétaire général de veiller à ce que tous les services linguistiques soient placés sur un pied d'égalité et jouissent des mêmes conditions de travail et moyens, afin qu'ils soient à même de fournir des prestations de la plus haute qualité, dans le plein respect de la spécificité de chacune des six langues officielles et compte tenu du volume de travail de chaque service;

49. *Redit* que le Secrétaire général doit veiller à ce que les moyens technologiques utilisés dans tous les centres de conférence soient compatibles et aisément maniables dans toutes les langues officielles;

50. *Rappelle* que le degré de satisfaction des États Membres est un indicateur fondamental de la qualité de la gestion des conférences et des services de conférence;

51. *Prie* le Secrétaire général de continuer de veiller à ce que les mesures que prend le Département pour recueillir l'appréciation des États Membres sur la qualité des services de conférence qui leur sont fournis, indicateur de résultat fondamental pour le Département, offrent à tous les États Membres la même possibilité de porter leur appréciation dans les six langues officielles de l'Organisation, et à ce que ces mesures soient pleinement conformes à ses résolutions pertinentes, et lui demande de lui rendre compte, par l'intermédiaire du Comité des conférences, des progrès accomplis à cet égard;

52. *Prie également* le Secrétaire général de continuer de rechercher les meilleures pratiques et techniques pour ce qui est d'évaluer le degré de satisfaction des usagers et de lui rendre compte régulièrement des résultats obtenus;

53. *Prend note avec satisfaction* des efforts que fait le Département pour recueillir l'appréciation des États Membres sur la qualité des services de conférence qui leur sont fournis et tenir compte des observations ou réclamations que ceux-ci formulent par écrit ou pendant les réunions, et prie le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour trouver des formules novatrices qui permettent de recueillir et d'analyser systématiquement les appréciations des États Membres et des présidents et secrétaires d'organes sur la qualité des prestations, et de lui rendre compte à ce sujet par l'intermédiaire du Comité des conférences;

54. *Prie* le Secrétaire général de continuer à recueillir l'appréciation des États Membres sur la qualité des services de conférence qui leur sont fournis, notamment à l'occasion de la réunion d'information organisée annuellement pour chaque langue avant la session de fond du Comité des conférences ou d'autres réunions qui pourront être programmées à la demande des États Membres, à raison de deux par an maximum, et de veiller à ce que les mesures prises à cet effet offrent

à tous les États Membres la même possibilité de porter leur appréciation dans les six langues officielles de l'Organisation et soient pleinement conformes à ses résolutions sur la question;

55. *Prie également* le Secrétaire général de la tenir informée, ainsi que le Comité des conférences, des progrès accomplis sur le plan de la gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale et de lui présenter des informations exactes et actualisées sur les nouvelles initiatives qui relèvent du mandat du Comité;

56. *Demande* de nouveau au Secrétaire général de faire figurer dans son rapport sur le plan des conférences les informations sur les économies réalisées grâce à l'exécution des projets de gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale qu'elle avait demandées au paragraphe 4 de la section III de sa résolution 63/248, au paragraphe 12 de la section III de sa résolution 64/230, au paragraphe 14 de la section III de sa résolution 65/245, au paragraphe 14 de la section III de sa résolution 66/233, au paragraphe 15 de la section III de sa résolution 67/237 et au paragraphe 51 de la section III de sa résolution 68/251;

57. *Prend note* du projet « Flexitime » lancé à titre pilote par l'Office des Nations Unies à Vienne, souligne que les règlements et statuts de l'Organisation régissant les questions relatives aux ressources humaines doivent être appliqués de manière uniforme pendant la mise en œuvre du projet pilote et prie le Secrétaire général de lui rendre compte, à sa soixante-dixième session, de l'évaluation du projet pilote, et d'indiquer notamment s'il recommande que le projet soit poursuivi à l'Office des Nations Unies à Vienne et étendu à d'autres lieux d'affectation;

58. *Considère* que la règle de gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale offre, lorsqu'il est possible de l'appliquer, une façon efficace d'assurer le service des réunions tenues ailleurs que dans les centres de conférence et, à cet égard, prie le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour réaliser davantage d'économies en l'appliquant rigoureusement lorsque la qualité des services ne risque pas d'en souffrir et de faire rapport sur la question au Comité des conférences à sa session de fond de 2015;

IV

Questions touchant la documentation et les publications

59. *Souligne* que l'égalité des six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies est d'une importance primordiale;

60. *Souligne* que toutes les initiatives portant sur l'évolution des méthodes de travail, y compris celles introduites à titre expérimental, doivent respecter le principe de l'égalité des langues officielles de l'Organisation, en vue de préserver, voire d'améliorer, la qualité et l'étendue des services fournis par le Secrétariat;

61. *Insiste* sur l'importance que revêt le multilinguisme dans les activités de l'Organisation et prie le Secrétaire général de redoubler d'efforts en vue d'assurer la pleine égalité des six langues officielles de l'Organisation, conformément à la résolution 67/292 sur le multilinguisme, et de lui rendre compte à sa soixante-dixième session des mesures qu'il aura prises à cette fin;

62. *Réaffirme* que, comme elle l'a décidé à la section IV de sa résolution 64/230, tous les rapports adoptés par le Groupe de travail sur l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme doivent être publiés dans toutes les

langues officielles, suffisamment de temps avant leur examen par le Conseil, conformément à ses résolutions 36/117 A du 10 décembre 1981, 51/211 A à E, 52/214, 53/208 A à E et 59/265, et prie le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires à cet effet et de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-dixième session;

63. *Rappelle* le paragraphe 5 de la section III de sa résolution 55/222 et s'inquiète de devoir prier de nouveau le Secrétaire général de veiller à ce que les règles régissant la distribution simultanée des documents dans les six langues officielles soient strictement respectées en ce qui concerne aussi bien la distribution d'exemplaires papier des documents de conférence que leur chargement dans le Système de diffusion électronique des documents et sur le site Web de l'Organisation;

64. *Souligne* que toutes les questions relatives à la gestion des conférences, y compris celles qui concernent la documentation, relèvent de la Cinquième Commission;

65. *Réaffirme* qu'il importe que les documents destinés à la Cinquième Commission soient publiés dans les délais;

66. *Sait* qu'il faudra agir sur plusieurs plans pour régler le problème chronique de la publication tardive des documents destinés à la Cinquième Commission;

67. *Note avec préoccupation* le problème chronique de la publication tardive des documents destinés à la Cinquième Commission et exhorte le Secrétaire général à veiller à ce que ces documents soient présentés à la Commission en temps voulu et à trouver une solution viable à long terme, de manière à garantir la qualité du processus intergouvernemental;

68. *Prend note* de l'action que l'équipe spéciale interdépartementale de la documentation, présidée par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, a menée pour régler le problème de la publication tardive des documents destinés à la Cinquième Commission;

69. *Invite* les Présidents de la Cinquième Commission et du Comité consultatif à continuer de promouvoir la coopération entre les deux organes en matière de documentation;

70. *Se félicite* des efforts que l'équipe spéciale continue de faire pour amener les départements auteurs du Secrétariat à soumettre les documents selon les règles;

71. *Note* que les décisions de la Cinquième Commission se trouvent facilitées lorsque le Secrétariat fournit à celle-ci en temps voulu, au moment des consultations, des informations exactes et cohérentes;

72. *Note avec satisfaction* que tous les documents présentés dans les délais et ne dépassant pas le nombre limite de mots ont été traités par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences en l'espace de quatre semaines, et invite le Secrétaire général à maintenir ce niveau de résultats;

73. *Réaffirme* le paragraphe 9 de la section III de sa résolution 59/265, dans lequel elle a décidé que les documents traitant de la planification et des questions budgétaires et administratives qu'elle doit examiner d'urgence doivent paraître à titre prioritaire dans les six langues officielles;

74. *Demande* de nouveau au Secrétaire général de donner pour instructions à tous les départements du Secrétariat de faire figurer dans leurs rapports les éléments suivants :

- a) Un résumé;
- b) Un récapitulatif des conclusions, recommandations et autres mesures proposées;
- c) Un rappel des faits utiles à connaître;

75. *Demande de nouveau* que les conclusions et recommandations présentées dans tous les documents que le Secrétariat et les organes intergouvernementaux ou organes d'experts présentent aux organes délibérants, y compris le Comité des conférences, pour examen et suite à donner apparaissent en caractères gras;

76. *Note avec préoccupation* que seulement 84 pour cent des départements auteurs ont atteint l'objectif de 90 pour cent pour le respect des délais de soumission des rapports au Département et prie de nouveau le Secrétaire général d'appliquer plus rigoureusement le système de créneaux grâce à un mécanisme de suivi spécifique, tel que l'équipe spéciale interdépartementale sur la documentation, et de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-dixième session;

77. *Exhorte* les départements auteurs à respecter scrupuleusement les délais de soumission afin que l'objectif de 90 pour cent soit atteint et prie le Secrétaire général de veiller à ce que la présentation tardive de certains documents n'entrave pas la publication des documents qui sont soumis dans les délais et suivant les règles établies;

78. *Prie* le Secrétaire général de lui rendre compte, à sa soixante-dixième session, des mesures concrètes prises par les départements auteurs et le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences pour que la date à laquelle les documents seront publiés soit plus prévisible et pour que le principe de responsabilité soit appliqué en ce qui concerne le respect des délais, l'objectif étant que la documentation paraisse en temps voulu;

79. *Réaffirme* le paragraphe 72 de la section IV de sa résolution 68/251, dans lequel elle a prié le Secrétaire général de donner des renseignements sur les dérogations qui peuvent être accordées pour les documents qui dépassent le nombre limite de mots;

80. *Se félicite* des échanges qui ont lieu entre le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences et les départements auteurs à propos des dérogations, et prie le Secrétaire général de poursuivre les efforts déployés à cet égard et de lui rendre compte à ce sujet à sa soixante-dixième session;

81. *Insiste* sur le rôle qui revient aux États Membres et à leurs organes intergouvernementaux dans la définition des politiques relatives à la gestion des conférences;

82. *Souligne* que les propositions tendant à modifier ces politiques doivent être approuvées par les États Membres dans le cadre des organes intergouvernementaux concernés;

83. *Note* que le Système de diffusion électronique des documents est le système officiel d'entreposage électronique des documents de l'Organisation;

84. *Prie* le Secrétaire général de mener à bien, à titre prioritaire, le chargement sur le site Web de l'Organisation de tous les documents anciens importants de l'Organisation, dans les six langues officielles, afin que les États Membres puissent aussi accéder en ligne à ces archives;

85. *Prie également* le Secrétaire général de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour que les documents importants entreposés à la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et dans les principaux centres de conférence soient numérisés dans les délais voulus;

86. *Prie en outre* le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante-dixième session, un rapport proposant un calendrier détaillé pour la numérisation de tous les documents anciens importants de l'Organisation, y compris ceux des organes délibérants, ainsi que des moyens d'accélérer cette opération dans les limites des ressources existantes;

87. *Salue* les efforts déployés par le Secrétariat en vue de la numérisation des documents anciens importants de l'Organisation et prie le Secrétaire général de proposer des moyens d'accélérer la procédure et de lui rendre compte, à sa soixante-dixième session, des mesures qu'il aura prises à cette fin;

88. *Rappelle* le projet pilote que le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique met en œuvre à l'Office des Nations Unies à Vienne en vue de passer, par souci d'économie, à l'enregistrement numérique des réunions dans les six langues officielles de l'Organisation;

89. *Souligne* que toute proposition visant à appliquer cette mesure à plus grande échelle doit être soumise à son examen, notamment sur le plan des incidences juridiques et financières et des incidences en matière de ressources humaines, et être pleinement conforme à ses résolutions pertinentes, et prie le Secrétaire général de lui faire rapport à ce sujet, ainsi que sur l'évaluation du projet pilote visé au paragraphe 88 ci-dessus, à sa soixante-dixième session;

90. *Rappelle* le paragraphe 5 de sa résolution 49/221 B du 23 décembre 1994 et souligne que la publication de procès-verbaux de séance dans les délais requis constitue une part importante des services fournis aux États Membres;

V

Questions relatives à la traduction et à l'interprétation

91. *Prie* le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour que les prestations des services de traduction et d'interprétation soient de la plus haute qualité dans les six langues officielles;

92. *Souligne* que la traduction des documents officiels de l'Organisation doit être fournie dans toutes les langues requises et en temps voulu, dans le plein respect du règlement intérieur de chaque organe délibérant;

93. *Demande de nouveau* au Secrétaire général de veiller à ce que la terminologie employée par les services de traduction et d'interprétation corresponde aux normes linguistiques et terminologiques les plus récentes des langues officielles, afin que les prestations fournies soient de la plus haute qualité, et se félicite à cet égard de l'élaboration, dans la limite des ressources existantes, d'un portail terminologique mondial qui sera également accessible à tous les fonctionnaires de l'Organisation, aux États Membres et à la société civile;

94. *Réaffirme* les dispositions du paragraphe 85 de la section V de sa résolution 68/251 et prie de nouveau le Secrétaire général de veiller, lorsqu'il recrute du personnel temporaire pour les services linguistiques, au titre de contrats internationaux ou locaux selon qu'il convient, à ce que tous les services soient placés sur un pied d'égalité et jouissent des mêmes conditions de travail et des mêmes moyens, afin que chacun puisse fournir des prestations de la plus haute qualité, dans le plein respect de la spécificité de chacune des six langues officielles et compte tenu du volume de travail de chaque service;

95. *Demande de nouveau* au Secrétaire général d'envisager d'autres mesures visant à réduire les taux de vacance de postes à l'Office des Nations Unies à Nairobi et le prie de lui rendre compte à ce sujet à sa soixante-dixième session;

96. *Prie* le Secrétaire général d'organiser les concours de recrutement de personnel linguistique suffisamment à l'avance pour que les postes qui sont ou deviendront vacants dans les services linguistiques puissent être pourvus sans attendre et de l'informer, à sa soixante-dixième session, des mesures qui auront été prises à cet égard;

97. *Prie également* le Secrétaire général de faire en sorte que la qualité des traductions dans les six langues officielles continue de s'améliorer, en particulier du point de vue de l'exactitude;

98. *Réaffirme* le paragraphe 8 de l'annexe à sa résolution 2 (I) du 1^{er} février 1946, relative au Règlement concernant les langues, qui dispose que toutes les résolutions et autres documents importants sont communiqués dans les langues officielles et que, sur demande d'un représentant, tout autre document sera établi dans l'une quelconque des langues officielles ou dans toutes ces langues;

99. *Souligne* qu'il importe de veiller à ce que les travaux de traduction sous-traités et faits en interne soient de la plus haute qualité possible et prie le Secrétaire général de l'informer des mesures devant être prises à cet égard;

100. *Prie de nouveau* le Secrétaire général de doter tous les centres de conférence de personnel de la classe voulue, en nombre suffisant, pour qu'ils puissent contrôler comme il convient la qualité des traductions faites à l'extérieur, compte dûment tenu du principe qui veut que les fonctionnaires qui font le même travail occupent des postes de la même classe;

101. *Prie* le Secrétaire général d'appliquer les mêmes normes de contrôle de la qualité aux documents que les quatre centres de conférence font traduire à l'extérieur afin que les traductions publiées dans les six langues officielles soient de la plus haute qualité et de lui rendre compte de ce qu'il aura fait à cette fin à sa soixante-dixième session;

102. *Prie également* le Secrétaire général de lui rendre compte à sa soixante-dixième session de l'expérience acquise dans les principaux centres de conférence en matière de contrôle de la qualité des travaux de traduction sous-traités et faits en interne, des enseignements qui en auront été tirés et des pratiques optimales qui s'en seront dégagées, en indiquant notamment le nombre et la classe des postes nécessaires pour cette tâche;

103. *Invite* le Secrétaire général à arrêter des indicateurs de résultats et des méthodes de calcul des coûts applicables dans tous les centres de conférence afin de mettre en place une stratégie plus économique pour le traitement interne des

documents, et le prie de lui présenter des informations à ce sujet à sa soixante-dixième session;

104. *Se félicite* des mesures que le Secrétaire général a prises, conformément à ses résolutions, afin de pourvoir, notamment, au remplacement des fonctionnaires des services linguistiques qui partent à la retraite, et prie le Secrétaire général de persévérer et de redoubler d'efforts, notamment de renforcer les liens de coopération noués avec les établissements qui forment des spécialistes des langues, en vue de satisfaire les besoins pour les six langues officielles de l'Organisation;

105. *Note* que des mesures énergiques doivent être prises pour éviter une pénurie préjudiciable de candidats et un taux élevé de renouvellement du personnel dans les filières linguistiques, notamment en ce qui concerne les combinaisons de langues rares, et prie le Secrétaire général d'utiliser des moyens voulus pour améliorer le programme de stages, notamment grâce à des partenariats avec des organisations qui font la promotion des langues officielles de l'Organisation;

106. *Note également*, à cet égard, que de récents efforts ont conduit à la signature de mémorandums d'accord et d'accords de collaboration avec deux universités d'Afrique, et qu'un mémorandum d'accord a été signé avec un établissement d'Amérique latine;

107. *Se félicite* des mémorandums d'accord conclus entre l'Organisation et 22 universités en vue de renforcer la formation des spécialistes des langues et de faciliter ainsi le recrutement de personnel linguistique compétent, et prie le Secrétaire général de continuer de garder à l'étude le nombre de mémorandums d'accord qu'il convient de conclure pour répondre aux besoins de l'Organisation;

108. *Prie* le Secrétaire général de continuer, par des efforts concertés, de promouvoir les programmes de coopération, notamment les stages (rémunérés ou non), et d'adopter des méthodes novatrices pour mieux les faire connaître, notamment grâce à des partenariats avec les États Membres, les organisations internationales compétentes et les établissements d'enseignement des langues de toutes les régions, en particulier pour combler le retard de l'Afrique et de l'Amérique latine, et de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-dixième session;

109. *Note* que le « projet africain » vise à mettre en place des programmes universitaires de troisième cycle visant à former des traducteurs, des interprètes de conférence et des interprètes de proximité dans des centres d'excellence établis sur le continent africain, et prie le Secrétaire général de continuer à lui faire rapport sur l'état d'avancement de ce projet;

110. *Demande* au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences de redoubler d'efforts, en coopération avec le Bureau de la gestion des ressources humaines, pour que tous les États Membres soient au courant des offres d'emploi et de stages des services linguistiques des quatre principaux centres de conférence;

111. *Se félicite* du bilan positif des stages rémunérés offerts au Siège et à l'Office des Nations Unies à Vienne, qui ont permis de former des jeunes et de susciter leur intérêt pour les services de traduction et d'interprétation de l'Organisation, tout en contribuant à accroître le nombre de personnes qualifiées possédant les combinaisons de langues essentielles pour la relève, et prie le

Secrétaire général de développer cette initiative et de l'étendre à tous les centres de conférence, et de lui en rendre compte à sa soixante-dixième session;

112. *Prie* le Secrétaire général de s'abstenir d'apporter quelque modification de fond que ce soit aux textes négociés des projets de résolution et des résolutions adoptées, et de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-dixième session, en indiquant notamment les mesures prises pour améliorer la qualité, l'efficacité et le rapport coûts-résultats des services d'édition dans la limite des ressources existantes.

Annexe II

Projet de calendrier révisé des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes conventionnels créés sous les auspices de l'Organisation pour 2015

Les abréviations suivantes sont employées dans la présente annexe :

Dans la colonne « Organe »

AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
BIT	Bureau international du Travail
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CFPI	Commission de la fonction publique internationale
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUDCI	Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OIT	Organisation internationale du Travail
OMI	Organisation maritime internationale
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la Santé
OMT	Organisation mondiale du tourisme

ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ONU-Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
UNU	Université des Nations Unies
UPU	Union postale universelle

Dans la colonne « Membres »

G	Gouvernements
E	Experts
ST	Secrétariat ou secrétariats

Dans la colonne « Services à assurer »

I	Interprétation
T	Traduction
PV	Procès-verbaux
SR	Comptes rendus analytiques
RR	Rédaction de rapports
A	Anglais
Ar	Arabe
C	Chinois
E	Espagnol
F	Français
R	Russe

A. Projet de calendrier révisé des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2015

(Au 14 septembre 2014)

	<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
1.	Comité d'état-major	Charte		2 janvier puis une fois tous les 15 jours	New York	5 G	I (ACFR)	T	PV	Un vendredi sur deux
2.	Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/ UNOPS	Résolutions 2029 (XX), 48/162 et 65/176 de l'Assemblée générale et décision 2007/221 du Conseil économique et social	Élection du Bureau	7 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Une réunion par an
3.	UNICEF – Conseil d'administration	Décision 2011/215 du Conseil économique et social	Élection du Bureau	7 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Une réunion par an
4.	Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale	Résolutions 61/54, 65/41 et 68/243 de l'Assemblée générale	Deuxième session	12-16 janvier	Genève	20 E	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions d'une semaine au total en 2014 et 2015
5.	Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires	Résolution 67/53 de l'Assemblée générale	Troisième session	12-23 janvier	Genève	25 E	I (AArCEFR)	T	–	
6.	Comité des droits de l'enfant ^b	Résolutions 44/25, 47/112, 49/211, 67/167 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-huitième session	12-30 janvier	Genève	18 E	I (AEF) ^c	T	SR	Trois sessions par an
7.	Comité d'attribution du Prix des Nations Unies en matière de population	Résolution 36/201 de l'Assemblée générale	Réunion d'organisation	14 janvier	New York	10 G	I (AEF)	T	–	Trois ou quatre réunions par an

	<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
8.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur le droit à la paix	Résolution 20/15 du Conseil des droits de l'homme	Troisième session	19-23 janvier	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
9.	ONU-Femmes – Conseil d'administration ^d	Résolution 64/289 de l'Assemblée générale	Première session ordinaire	19-23 janvier (à confirmer)	New York	41 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
10.	Conférence du désarmement	Résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale	Première partie	19 janvier-27 mars	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
11.	Groupe de travail spécial officieux à composition non limitée chargé d'étudier les questions relatives à la conservation et à l'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale	Résolutions 19/24 et 68/70 de l'Assemblée générale		20-23 janvier	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
12.	Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/ UNOPS	Résolutions 2029 (XX), 48/162 et 65/176 de l'Assemblée générale	Première session ordinaire	26-30 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^d	–	Trois sessions par an
13.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des situations	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Quinzième session	26-30 janvier	Genève	5 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
14.	Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les peuples autochtones – Conseil d'administration	Résolution 40/131 de l'Assemblée générale	Vingt-huitième session	26-30 janvier	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Une session par an
15.	Comité chargé des organisations non gouvernementales	Résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social	Session ordinaire	26 janvier-4 février et 13 février	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

	<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
16.	Commission des limites du plateau continental ^b	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, annexe II, art. 2, par. 5	Trente-septième session	26 janvier-13 mars ^e	New York	21 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
17.	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	Résolutions 14 (I), 173 (II), 32/103 et 64/243 de l'Assemblée générale	Session d'hiver	26 janvier-1 ^{er} mai ^f	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
18.	Conseil consultatif pour les questions de désarmement	Résolutions 37/99 K et 54/418 de l'Assemblée générale	Soixante-troisième session	28-30 janvier	Genève	15 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
19.	Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration	Décision 1993/283 du Conseil économique et social	Quarante et unième session	Janvier (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
20.	Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/ UNOPS, de l'UNICEF, du PAM et d'ONU-Femmes	Résolutions 52/12 B et 65/176 de l'Assemblée générale	Réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/ UNOPS, de l'UNICEF, du PAM et d'ONU-Femmes	2 février	New York	36 G/36 G/ 36 G/41 G	I (AArCEFR)	T	–	
21.	Comité des placements	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale	Deux cent vingt-quatrième réunion	2 février	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
22.	Conseil économique et social	Charte, résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 24 et décision du Conseil économique et social 2015/205, par. c)	Forum de la jeunesse	2 et 3 février	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
23.	Comité des droits de l'enfant – Groupe de travail de présession ^b	Résolutions 44/25, 47/112, 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-dixième session	2-6 février	Genève	18 E	I (AEF) ^c	T	–	Trois sessions par an
24.	Conseil des droits de l'homme – groupe de travail	Résolution 26/26 du Conseil des droits de l'homme	Deuxième session	2-6 février	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>		<i>Fréquence</i>
intergouvernemental à composition non limitée sur les droits des paysans et autres personnes vivant dans les zones rurales								
25. Organe international de contrôle des stupéfiants ^b	Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11	Cent douzième session	2-6 février	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	– Deux ou trois sessions par an
26. CNUDCI – Groupe de travail II (Arbitrage et conciliation)	Résolution 33/92 de l'Assemblée générale	Soixante-deuxième session	2-6 février	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	– Deux sessions par an
27. Comité des disparitions forcées ^b	Résolutions 61/177 et 68/268 de l'Assemblée générale	Huitième session	2-13 février	Genève	10 E	I (AEF) ^c	T	SR Deux sessions par an
28. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité scientifique et technique ^b	Résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale	Cinquante-deuxième session	2-13 février (à confirmer)	Vienne	74 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
29. UNICEF – Conseil d'administration	Résolutions 48/162 et 57 (I) de l'Assemblée générale	Première session ordinaire	3-6 février	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^d	– Trois sessions par an
30. Commission du développement social	Résolutions 10 (II), 1139 (XLI) et 1996/7 du Conseil économique et social	Cinquante-troisième session	4-13 février	New York	46 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
31. Comité d'attribution du Prix des Nations Unies en matière de population	Résolution 36/201 de l'Assemblée générale	Première réunion ordinaire	5 février	New York	10 G	I (AEF)	T	– Trois ou quatre réunions par an
32. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'Examen périodique universel	Décision 1/103 et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Vingt et unième session	9 et 10 janvier	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	– Trois sessions par an
33. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail sur	Résolutions 55/70, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Trente et unième session	9-13 février	Genève	5 E	I (AEF) ^c	T	– Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>	
	les communications présentées conformément au Protocole facultatif à la Convention ^b									
34.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires	Résolution 7/12 du Conseil des droits de l'homme	Cent cinquième session	9-13 février	Genève	5 E	I (AArEF)	T	–	Trois sessions par an
35.	CNUDCI – Groupe de travail III (Règlement des litiges en ligne)	Résolution 33/92 de l'Assemblée générale	Trente et unième session	9-13 février	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
36.	PAM – Conseil d'administration ^d	Décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale	Première session ordinaire	9-13 février	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
37.	Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ^b	Article 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, rapport du Conseil des droits de l'homme (A/61/53) et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Vingt-cinquième session	16-20 février	Genève	25 E	I (AEF) ^c	T	SR	Trois sessions par an
38.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des communications	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Seizième session	16-20 février	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
39.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises	Résolution 17/4 du Conseil des droits de l'homme	Dixième session	16-20 février	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an

	<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
40.	Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes ^b	Résolutions 34/180, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixantième session	16 février-6 mars	Genève	23 E	I (AEF) ^c	T	SR	Trois sessions par an
41.	Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail	Résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale	Session de fond	17 février-13 mars	New York	144 G	I (AArCEFR)	T	–	
42.	Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	Résolution 61/275 de l'Assemblée générale	Vingt-neuvième session	18-20 février	New York	5 E	I (AR)	T	–	Quatre sessions par an
43.	Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	Résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale	Première partie	19 février et 25 mars	New York	28 G	I (AArCEFR)	T	SR ^g	
44.	Conseil économique et social	Charte, résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 11 a) et décision du conseil économique et social 2015/205, par. d)	Session de fond, débat consacré aux activités opérationnelles de développement	23-25 février	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
45.	Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Quatorzième session	23-27 février	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
46.	Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture – Conseil d'administration	Résolution 36/151 de l'Assemblée générale	Quarante et unième session	23-27 février	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
47.	Comité des droits économiques, sociaux et culturels ^b	Résolutions 1982/33 et 1985/17 du Conseil économique et social et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Cinquante-quatrième session	23 février-6 mars	Genève	18 E	I (AEF) ^c	T	SR	Trois sessions par an

	<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
48.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes	Résolution 7/21 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-quatrième session	2-6 mars	Genève	5 E	I (AArER)	T	–	Trois sessions par an
49.	Assemblée générale, Cinquième Commission	Charte	Première reprise de la session	22-27 mars	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
50.	Conseil des droits de l'homme	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale	Vingt-huitième session	2-27 mars	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an
51.	Commission de statistique	Résolution 1999/8 et décision 2013/235 du Conseil économique et social	Quarante-sixième session	3-6 mars	New York	24 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
52.	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, Comité de la science et de la technologie ^b	Résolution 66/201 de l'Assemblée générale	Quatrième session extraordinaire	9-12 mars	Mexico	185 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
53.	Commission des stupéfiants	Résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social	Cinquante-huitième session	9-13 mars	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
54.	Comité des droits économiques, sociaux et culturels – Groupe de travail de présession ^b	Résolutions 1982/33, 1985/17 et 2012/29 du Conseil économique et social et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Cinquante-cinquième session	9-13 mars	Genève	5 E	I (AEF) ^c	T	–	Deux sessions par an
55.	Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail d'avant session ^b	Résolutions 45/124, 47/94, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-deuxième session	9-13 mars	Genève	4 E	I (AEF) ^c	T	–	Trois sessions par an

	<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
56.	Comité des droits de l'homme – Groupe de travail de présession sur les communications ^b	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l'Assemblée générale	Cent treizième session	9-13 mars	Genève	9 E	I (AEF) ^c	T	–	Trois sessions par an
57.	CNUCED – Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme	Résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement	Soixante-dixième session	9-13 mars	Genève	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
58.	Commission de la condition de la femme	Décision 1999/257 du Conseil économique et social	Cinquante-neuvième session	9-20 mars	New York	45 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
59.	Comité d'attribution du Prix des Nations Unies en matière de population	Résolution 36/201 de l'Assemblée générale	Deuxième réunion ordinaire	11 mars	New York	10 G	I (AEF)	T	–	Trois ou quatre réunions par an
60.	Comité international de coordination des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme	Résolution 1994/54 de l'ancienne Commission des droits de l'homme	Vingt-huitième session	11-13 mars	Genève	92 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
61.	CFPI	Résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale	Quatre-vingtième session	16-27 mars	New York	15 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
62.	Comité des droits de l'homme ^b	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l'Assemblée générale	Cent treizième session	16 mars-9 avril	Genève	18 E	I (AEF) ^c	T	SR	Trois sessions par an
63.	Comité des politiques de développement	Résolution 1998/46 du Conseil économique et social	Dix-septième session	23-27 mars	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

	<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
64.	Groupe d'experts gouvernementaux chargé de faire des recommandations en vue de l'élabortion d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres explosifs nucléaires	Résolution 67/53 de l'Assemblée générale	Troisième session	12-23 janvier	Genève	¹⁸ E	I (AEF)	T	SR	Trois sessions par an
65.	Comité des droits des personnes handicapées ^b	Résolutions 61/106, 66/229 et 68/268 de l'Assemblée générale et article 34 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées	Treizième session	25 mars-17 avril ^f	Genève	18 E	I (AEF) ^c	T	SR	Deux sessions par an
66.	Conseil économique et social	Charte, résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 11 e) et décision 2015/205 du Conseil économique et social, par. e)	Session de fond, débat consacré à l'intégration	30 mars-1 ^{er} avril	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
67.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine	Résolutions 5/1 et 9/14 du Conseil des droits de l'homme	Seizième session	30 mars-2 avril	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
68.	CEA – Comité d'experts de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique	Résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social	Trente-quatrième réunion	Mars	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	T	–	Une session par an

	<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
69.	CEA – Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique	Résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social	Quarante-huitième session	Mars	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
70.	PNUE – Comité des représentants permanents	Décision 19/32 du Conseil d’administration du PNUE	Cent trentième réunion	Mars	Nairobi	^h	I (AArCEFR)	–	ER ⁱ	Quatre réunions par an
71.	Comité des représentants permanents auprès d’ONU-Habitat	Résolution 56/206 de l’Assemblée générale	Cinquante-sixième réunion	Mars	Nairobi	^j	I (AArCEFR)	–	ER ⁱ	Quatre réunions par an
72.	Commission du désarmement	Résolutions S-10/2 et 68/63 de l’Assemblée générale	Session annuelle	6-24 avril ^f	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
73.	Conseil des droits de l’homme – Groupe de travail intergouvernemental sur l’application effective de la Déclaration et du Programme d’action de Durban	Résolution 1/5 du Conseil des droits de l’homme	Treizième session	7-17 avril ^f	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
74.	Conseil économique et social	Charte, résolution 68/1 de l’Assemblée générale, annexe, par. 11 d) et décision 2015/205 du Conseil économique et social, par. a)	Session de fond, réunions sur les questions de coordination et de gestion	8-10 avril ^f	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
75.	Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale	Résolution 68/185 de l’Assemblée générale et résolution 2013/30 du Conseil économique et social	Treizième session	12-19 avril	Doha	195 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les cinq ans

	<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>		<i>Fréquence</i>
76.	Commission de la population et du développement	Résolutions 150 (VII), 87 (LVII) et 1995/55 du Conseil économique et social	Quarante-huitième session	13-17 avril	New York	47 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
77.	Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale	Résolutions 61/54, 65/41 et 68/243 de l'Assemblée générale	Troisième session	13-17 avril	New York	20 E	I (AArCEFR)	T	– Quatre réunions d'une semaine en 2014 et 2015 au total
78.	CNUDCI – Groupe de travail I (Microentreprises, petites et moyennes entreprises)	Résolution 33/92 de l'Assemblée générale	Vingt-quatrième session	13-17 avril	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	– Deux sessions par an
79.	Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité juridique ^b	Résolution 1472 (XIV) de l'Assemblée générale	Cinquante-quatrième session	13-24 avril (à confirmer)	Vienne	74 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
80.	Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ^b	Résolutions 45/158 et 68/268 de l'Assemblée générale	Vingt-deuxième session	13-24 avril	Genève	14 E	I (AEF) ^c	T	SR Deux sessions par an
81.	CEE	Résolutions 36 (IV) et 2006/38 du Conseil économique et social	Soixante-sixième session	14-16 avril	Genève	55 G	I (AEF)	T	– Une session tous les deux ans
82.	Conseil économique et social	Charte, résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 13) et décision 2015/205 du Conseil économique et social, par. f)	Réunions spéciales de haut niveau avec la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Organisation mondiale du commerce et la CNUCED	20 et 21 avril	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR

	<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
83.	Comité d'experts de l'administration publique	Résolutions 2001/45 et 2003/60 et décision 2012/252 du Conseil économique et social	Quatorzième session	20-24 avril	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
84.	Comité des droits des personnes handicapées – Groupe de travail de présession ^b	Résolutions 67/160 et 68/268 de l'Assemblée générale	Troisième session	20-24 avril	Genève	6 E	I (AEF) ^c	T	–	Deux sessions par an
85.	ONU-Habitat – Conseil d'administration	Résolution 1978/1 du Conseil économique et social et résolution 56/206 de l'Assemblée générale	Vingt-cinquième session	20-24 avril	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	ER ⁱ	Une session tous les deux ans
86.	CNUDCI – Groupe de travail VI (Droit des sûretés)	Résolution 33/92 de l'Assemblée générale	Vingt-septième session	20-24 avril	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
87.	CNUCED – Commission du commerce et du développement	Section B de la partie IV de l'Accord d'Accra adopté à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008	Septième session	20-24 avril	Genève	194 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
88.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire	Résolution 6/4 du Conseil des droits de l'homme	Soixante-douzième session	20-29 avril	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an
89.	Instance permanente sur les questions autochtones	Résolution 2000/22 du Conseil économique et social	Quatorzième session	20 avril-1 ^{er} mai	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
90.	Comité contre la torture ^b	Résolutions 39/46, 65/204 et 68/268 de l'Assemblée générale	Cinquante-quatrième session	20 avril-15 mai	Genève	10 E	I (AEFR) c	T	SR	Trois sessions par an
91.	Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée	Résolution 692 (1991) du Conseil de sécurité	Soixante-dix-neuvième session	21 et 22 avril	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	À concurrence de quatre sessions, soit 12 jours ouvrés par an

	<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>	
	par la résolution 692 (1991) ^d du Conseil de sécurité									
92.	Conseil économique et social	Résolution 2013/24 et décision 2015/205, par. g) du Conseil économique et social	Réunion extraordinaire du Conseil économique et social en vue d'examiner la coopération internationale en matière fiscale	22 avril	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
93.	Comité du programme et de la coordination	Résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale	Session d'organisation	23 avril	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
94.	Comité des conférences	Résolution 43/222 B de l'Assemblée générale	Session d'organisation	23 avril (1 réunion)	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	–	
95.	Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	Résolution 61/275 de l'Assemblée générale	Trentième session	27-29 avril	New York	5 E	I (AR)	T	–	Quatre sessions par an
96.	Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée chargé d'examiner la possibilité d'élaborer un cadre réglementaire international relatif à la réglementation, à la supervision et au contrôle des activités des sociétés militaires et de sécurité privées	Résolution 15/26 du Conseil des droits de l'homme	Quatrième session	27 avril-1 ^{er} mai	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

	<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>		<i>Fréquence</i>
97.	CNUCED – Commission de l’investissement, des entreprises et du développement	Section B de la partie IV de l’Accord d’Accra adopté à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008	Septième session	27 avril- 1 ^{er} mai	Genève	194 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
98.	Comité de l’information	Résolution 33/115 C de l’Assemblée générale	Trente-septième session	27 avril- 8 mai	New York	112 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
99.	Comité pour l’élimination de la discrimination raciale ^b	Résolutions 2106 A (XX) et 68/268 de l’Assemblée générale	Quatre-vingt- sixième session	27 avril-15 mai	Genève	18 E	I (AEF) ^c	T	SR Trois sessions par an
100.	Conférence des Parties chargée d’examiner le Traité sur la non- prolifération des armes nucléaires en 2015 ^{b, d}	Résolution 66/33 de l’Assemblée générale		27 avril- 22 mai	New York	190 G	I (AArCEFR)	T	SR
101.	Groupe d’experts des États parties au Protocole II modifié et réunion d’experts des États parties au Protocole V à la Convention sur l’interdiction ou la limitation de l’emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination ^{b, d}	CCW/AP.II/CONF.12/6 et CCW/P.V/CONF/ 2010/11, et résolution 68/66 de l’Assemblée générale		Avril ^f (1 semaine)	Genève	92 E	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
102.	Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III)	Résolution 67/216 de l’Assemblée générale	Deuxième réunion	Avril ^f	Nairobi	À déterminer	I (AArCEFR)	T	ER ⁱ

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
103. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale		Avril ^f (1 réunion)	New York	12 E	–	–	–	Deux sessions d'une réunion chacune par an
104. Commission de la science et de la technique au service du développement	Résolution 46/235 de l'Assemblée générale, résolutions 2002/37 et 2006/46 et décision 2003/291 du Conseil économique et social	Dix-huitième session	4-8 mai	Genève	43 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
105. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises	Résolution 17/4 du Conseil des droits de l'homme	Onzième session	4-8 mai	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
106. Groupe de travail chargé de la question de la discrimination à l'égard des femmes dans la législation et dans la pratique	Résolution 15/23 du Conseil des droits de l'homme	Douzième session	4-8 mai	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
107. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires	Résolution 7/12 du Conseil des droits de l'homme	Cent sixième session	4-13 mai	Genève	5 E	I (AArEF)	T	–	Trois sessions par an
108. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'Examen périodique universel	Décision 1/103 et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-deuxième session	4-15 mai	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
109. Organe international de contrôle des stupéfiants ^b	Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11	Cent treizième session	4-15 mai	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
110. Forum des Nations Unies sur les forêts	Décision 2013/241 du Conseil économique et social	Onzième session	4-15 mai	New York	196 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
111. Assemblée générale, Cinquième Commission	Charte	Deuxième reprise de la session	4-29 mai	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
112. Commission du droit international	Résolution 174 (II) de l'Assemblée générale	Soixante-septième session, première partie	4 mai-5 juin	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
113. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail à composition non limitée sur le droit au développement	Résolution 9/3 du Conseil des droits de l'homme	Seizième session	11-15 mai	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
114. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	Résolutions 14 (I), 173 (II), 32/103 et 64/243 de l'Assemblée générale	Session de printemps	11 mai-31 juillet	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
115. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale	Résolution 1992/1 du Conseil économique et social	Vingt-quatrième session	18-22 mai	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
116. Conférence d'examen de l'Accord sur les stocks de poissons	Résolution 65/38 de l'Assemblée générale		18-22 mai	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les cinq ans
117. CNUDCI – Groupe de travail IV (Commerce électronique)	Résolution 33/92 de l'Assemblée générale	Cinquante et unième session	18-22 mai	New York	60 G	I (AArCEFR)	T		Une session par an
118. Comité des droits de l'enfant ^b	Résolutions 44/25, 47/112, 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-neuvième session	18 mai-5 juin	Genève	18 E	I (AEF) ^c	T	SR	Trois sessions par an
119. PAM – Conseil d'administration ^d	Décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale	Session annuelle	25-29 mai	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
120. CNUDCI – Groupe de travail V (Droit de l'insolvabilité)	Résolution 33/92 de l'Assemblée générale	Quarante-huitième session	26-29 mai	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
121. Comité chargé des organisations non gouvernementales	Résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social	Reprise de la session	26 mai-3 juin et 12 juin	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
122. Conférence du désarmement	Résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale	Deuxième partie	26 mai-10 juillet	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
123. Conseil économique et social	Charte, résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 24) et décision 2015/205 du Conseil économique et social, par. h)	Forum de partenariat	28 mai	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
124. Comité des placements	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale	Deux cent vingt-cinquième réunion	Mai	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
125. Séminaire régional en vue d'étudier la situation des territoires non autonomes dans le cadre de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme	Résolution 65/119 de l'Assemblée générale		Mai (3 jours)	Région des Caraïbes	29 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
126. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 3/1 de la Conférence des États parties	Sixième session	1 ^{er} -5 juin	Vienne	144 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>		<i>Fréquence</i>
127. Réunion d'experts gouvernementaux à composition non limitée consacrée à l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects	Résolution 68/48 de l'Assemblée générale		1 ^{er} -5 juin	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	Une session tous les deux ans
128. Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants	Résolution 913 (X) de l'Assemblée générale	Soixante-deuxième session	1 ^{er} -5 juin	Vienne	27 G	I (ACEFR)	T	– Une session par an
129. Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS	Résolutions 2029 (XX), 48/162 et 65/176 de l'Assemblée générale	Session annuelle	1 ^{er} -12 juin	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^d	– Trois sessions par an
130. Comité des droits économiques, sociaux et culturels ^b	Résolutions 1982/33 et 1985/17 du Conseil économique et social et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Cinquante-cinquième session	1 ^{er} -19 juin	Genève	18 E	I (AEF) ^c	T	SR Trois sessions par an
131. Comité du programme et de la coordination	Résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale	Cinquante-cinquième session	1 ^{er} -26 juin	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
132. Comité des contributions	Résolution 14 (I) A de l'Assemblée générale	Soixante-quinzième session	1 ^{er} -26 juin	New York	18 E	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
133. CCNUCC – Réunions des organes subsidiaires de la Conférence des Parties à la Convention ^b	Résolutions 48/189 et 67/210 de l'Assemblée générale	Quarantième session	3-14 juin	Bonn (Allemagne)	189 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
134. Conseil économique et social	Charte, résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 11 d) et décision	Session de fond, réunion sur les questions de	8-10 juin	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR

Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2015)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
	2015/205 du Conseil économique et social, par. a)	coordination et de gestion							
135. Comité des droits de l'enfant – Groupe de travail de présession ^b	Résolutions 44/25, 47/112, 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante et onzième session	8-12 juin	Genève	18 E	I (AEF) ^c	T	–	Trois sessions par an
136. Réunions des rapporteurs spéciaux, représentants spéciaux, experts indépendants et présidents des groupes de travail du Conseil des droits de l'homme	Résolution 2002/84 et décision 2005/113 de l'ancienne Commission des droits de l'homme	Vingt et unième session	8-12 juin	Genève	À déterminer	I (AEF)	T	–	Une session par an
137. États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer	Résolutions 37/66 et 49/28 de l'Assemblée générale	Vingt-cinquième réunion	8-12 juin	New York	138 G	I (AArCEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
138. Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées ^b	Résolution 61/106 de l'Assemblée générale et article 40 de la Convention relative aux droits de personnes handicapées	Huitième session	9-11 juin	New York	96 G	I (AArCEFR)	T	SR	
139. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité d'actuaire	Résolution 1561 (XV) de l'Assemblée générale, art. XXIX		10-12 juin	Genève	5 E	I (AF)	T	–	Une session par an
140. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique ^b	Résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale	Cinquante-huitième session	10-19 juin (à confirmer)	Vienne	74 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
141. Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ^b	Article 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, rapport du	Vingt-sixième session	15-19 juin	Genève	25 E	I (AEF) ^c	T	SR	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>		<i>Fréquence</i>	
	Conseil des droits de l'homme (A/61/53) et résolution 68/268 de l'Assemblée générale								
142. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	Résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale	Reprise de la session	15-26 juin	New York	28 G	I (AArCEFR)	T	SR ^g	
143. Conseil des droits de l'homme	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale	Vingt-neuvième session	15 juin-3 juillet	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an
144. UNICEF – Conseil d'administration	Résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale	Session annuelle	16-19 juin	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^d	–	Trois sessions par an
145. Conseil économique et social	Charte, résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 11 b) et décision 2015/205 du Conseil économique et social, par. i)	Session de fond, débat consacré aux affaires humanitaires	17-19 juin	Genève	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
146. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Europe	Résolutions 1990/30 et 1993/36 du Conseil économique et social	Onzième réunion	22-25 juin (à confirmer)	Vienne	46 G	I (AEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
147. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale	Résolutions 61/54, 65/41 et 68/243 de l'Assemblée générale	Quatrième session	22-26 juin	New York	20 E	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions d'une semaine en 2014 et 2015 au total

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
148. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail de présession sur les communications ^b	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l'Assemblée générale	Cent quatorzième session	22-26 juin	Genève	9 E	I (AEF) ^c	T	–	Trois sessions par an
149. Réunion des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme	Résolutions 46/111, 49/178 et 57/202 de l'Assemblée générale	Vingt-septième session	22-26 juin	Genève	8 E	I (AEF)	T	–	Une session par an
150. Sous-Comité d'experts du transport de marchandises dangereuses	Résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social	Quarante-septième session	22-26 juin	Genève	30 E	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
151. États parties à la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées	Résolution 65/209 de l'Assemblée générale	Troisième réunion	23 juin	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
152. États parties à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale ^b	Résolutions 2106 A (XX) et 68/268 de l'Assemblée générale	Vingt-sixième réunion	25 juin	New York	155 G	I (AEF) ^c	T	SR	Une session tous les deux ans
153. Forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices du Conseil économique et social	Résolutions 66/288, 67/290 et 68/1 de l'Assemblée générale et décision 2015/205 du Conseil économique et social, par. k)	Deuxième session	26 juin-8 juillet	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
154. Conseil consultatif pour les questions de désarmement	Résolutions 37/99 K et 54/418 de l'Assemblée générale	Soixante-quatrième session	29 juin-1 ^{er} juillet	New York	15 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
155. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail sur	Résolutions 55/70, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Trente-deuxième session	29 juin-1 ^{er} juillet	Genève	5 E	I (AEF) ^c	T	–	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
les communications présentées conformément au Protocole facultatif à la Convention ^b									
156. Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques	Résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social	Vingt-neuvième session	29 juin-1 ^{er} juillet	Genève	36 E	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
157. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des situations	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Seizième session	29 juin-3 juillet	Genève	5 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
158. CNUDCI	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Quarante-huitième session	29 juin-16 juillet	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
159. Comité des droits de l'homme ^b	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l'Assemblée générale	Cent quatorzième session	29 juin-24 juillet	Genève	18 E	I (AEF) ^c	T	SR	Trois sessions par an
160. États parties à la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille	Résolution 57/218 de l'Assemblée générale	Septième réunion	30 juin	New York	14 E	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
161. ONU-Femmes – Conseil d'administration ^d	Résolution 64/289 de l'Assemblée générale	Session annuelle	30 juin-2 juillet)	New York	41 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
162. PNUE – Comité des représentants permanents	Décision 19/32 du Conseil d'administration du PNUE	Cent trente et unième réunion	Juin	Nairobi	^h	I (AArCEFR)	–	ER ⁱ	Quatre réunions par an
163. Comité des représentants permanents auprès d'ONU-Habitat	Résolution 56/206 de l'Assemblée générale	Cinquante-septième réunion	Juin	Nairobi	^j	I (AArCEFR)	–	ERi	Quatre réunions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
164. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes ^b	Résolutions 34/180, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante et unième session	2-24 juillet	Genève	23 E	I (AEF) ^c	T	SR	Trois sessions par an
165. Conseil économique et social	Charte, résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 11 c) et décision 2015/205 du Conseil économique et social, par. j)	Session de fond, débat de haut niveau	6-10 juillet	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
166. Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée chargé d'élaborer un instrument juridiquement contraignant sur les sociétés transnationales et autres entreprises et les droits de l'homme	Résolution 26/9 du Conseil des droits de l'homme	Première session	6-10 juillet	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
167. Commission du droit international	Résolution 174 (II) de l'Assemblée générale	Soixante-septième session, deuxième partie	6 juillet-7 août	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
168. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	Résolution 61/275 de l'Assemblée générale	Trente et unième session	8-10 juillet	New York	5 E	I (AER)	T	–	Quatre sessions par an
169. Troisième Conférence internationale sur le financement du développement, chargée d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement	Résolutions 56/210 B, 62/187, 68/204 et 68/279 de l'Assemblée générale		13-16 juillet	Addis-Abeba	193 G	I (AArCEFR)	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>		<i>Fréquence</i>
170. Conseil des droits de l'homme – Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones	Résolution 6/36 du Conseil des droits de l'homme	Huitième session	13-17 juillet	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
171. Conseil économique et social	Charte, résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 11 d) et décision 2015/205 du Conseil économique et social, par. a)	Session de fond, débat consacré aux questions de coordination et de gestion	20-22 juillet	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR
172. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	Résolutions 248 (III), 46/200 et 61/240 de l'Assemblée générale	Soixante-deuxième session	20-24 juillet	Genève	33 E	I (AF)	T	– Une session par an
173. Commission des limites du plateau continental ^b	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, annexe II, art. 2, par. 5	Trente-huitième session	20 juillet-4 septembre ^c	New York	21 E	I (AArCEFR)	T	– Trois sessions par an
174. Comité des commissaires aux comptes de l'ONU	Résolution 74 (I) de l'Assemblée générale	Soixante-neuvième session ordinaire	22 et 23 juillet	New York	3 E	I (ACF)	T	– Une session par an
175. Conseil économique et social	Charte, résolution 68/1 de l'Assemblée générale, par. 10 et décision 2015/205 du Conseil économique et social, par. l)	Session d'organisation	23 et 24 juillet	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR
176. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail de présession ^d	Résolutions 45/124, 47/94, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-troisième session	27-31 juillet	Genève	4 E	I (AEF) ^c	T	– Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
177. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes	Résolution 7/21 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-cinquième session	27-31 juillet (à confirmer)	New York	5 E	I (AArER)	T	–	Trois sessions par an
178. CFPI	Résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-unième session	27 juillet-7 août	À déterminer	15 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
179. Comité contre la torture ^b	Résolutions 39/46 et 68/268 de l'Assemblée générale	Cinquante-cinquième session	27 juillet-14 août	Genève	10 E	I (AEF) ^c	T	SR	Trois sessions par an
180. Comité spécial de l'océan Indien	Résolutions 299 (XXVIII) et 68/24 de l'Assemblée générale	Session de 2015	Juillet	New York	43 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
181. Séminaire sur le droit international	Résolution 49/51 de l'Assemblée générale	Cinquante et unième session	Juillet (3 semaines)	Genève	30 E	I (AEF)	–	–	Une session par an
182. Comité des placements	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale	Deux cent vingt-sixième réunion	Juillet	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
183. CNUCED – Groupe intergouvernemental d'experts du droit et des politiques de la concurrence	Décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale	Quinzième session	Juillet (3 jours)	Genève	194 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
184. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité permanent	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale		Juillet (1 réunion)	Genève	15 E	I (AF)	T	–	Une session par an
185. Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes dans la législation et dans la pratique	Résolution 15/23 du Conseil des droits de l'homme	Treizième session	Juillet (à confirmer)	New York	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
186. Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale	Résolution 2011/24 du Conseil économique et social	Cinquième session	3-5 août ^k	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
187. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale ^b	Résolutions 2106 A (XX) et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-septième session	3-28 août	Genève	18 E	I (AEF) ^c	T	SR	Trois sessions par an
188. Conférence du désarmement	Résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale	Troisième partie	3 août-18 septembre	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
189. Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Quinzième session	10-14 août	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
190. Comité des droits des personnes handicapées ^b	Résolutions 61/106, 66/229 et 68/268 de l'Assemblée générale et article 34 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées	Quatorzième session	17 août-4 septembre	Genève	18 E	I (AEF) ^c	T	SR	Deux sessions par an
191. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des communications	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Dix-septième session	17-21 août	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
192. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur la prévention de la corruption	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 3/2 de la Conférence des États parties	Sixième réunion	31 août-2 septembre (à confirmer)	Vienne	144 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
193. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire	Résolution 6/4 du Conseil des droits de l'homme	Soixante-treizième session	31 août-4 septembre	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
194. Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ^b	Résolutions 45/158 et 68/268 de l'Assemblée générale	Vingt-troisième session	31 août-11 septembre	Genève	14 E	I (AEF) ^c	T	SR	Deux sessions par an
195. Groupe d'experts gouvernementaux sur la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction ^{b, d}	Décision des États parties à la septième Conférence d'examen et résolution 68/69 de l'Assemblée générale		Août (1 semaine)	Genève	164 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
196. Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS	Résolutions 2029 (XX), 48/162 et 65/176 de l'Assemblée générale	Deuxième session ordinaire	1 ^{er} -4 septembre	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^d	–	Trois sessions par an
197. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	Résolutions 14 (I), 173 (II), 32/103 et 64/243 de l'Assemblée générale	Session d'automne	1 ^{er} septembre-11 décembre	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
198. CNUCED – Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme	Résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement	Soixante et onzième session	2-4 septembre	Genève	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
199. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur le recouvrement d'avoirs	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 3/3 de la Conférence des États parties	Neuvième réunion intersessions	3 et 4 septembre (à confirmer)	Vienne	144 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>		<i>Fréquence</i>
200. Comité des droits des personnes handicapées – Groupe de travail de présession ^b	Résolutions 67/160 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatrième session	7-9 septembre	Genève	6 E	I (AEF) ^c	T	– Deux sessions par an
201. États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions ^{b, d}	Résolution 64/36 de l'Assemblée générale	Première conférence d'examen	7-11 septembre	Dubrovnik (Croatie)	59 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
202. CNUDCI – Groupe de travail II (Arbitrage et conciliation)	Résolution 33/92 de l'Assemblée générale	Soixante-troisième session	7-11 septembre (à confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	– Deux sessions par an
203. Comité des disparitions forcées ^b	Résolutions 61/177 et 68/268 de l'Assemblée générale	Neuvième session	7-18 septembre	Genève	10 E	I (AEF) ^c	T	SR Deux sessions par an
204. UNICEF – Conseil d'administration	Résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale	Deuxième session ordinaire	8-11 septembre	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^d	– Trois sessions par an
205. Comité des conférences	Résolution 43/222 B de l'Assemblée générale	Session de fond	8-14 septembre	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	–
206. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Afrique	Résolution 1985/11 du Conseil économique et social	Vingt-cinquième réunion	14-18 septembre (à confirmer)	Addis-Abeba ou une autre capitale de la région	54 G	I (AArF)	T	– Une session par an
207. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires	Résolution 7/12 du Conseil des droits de l'homme	Cent septième session	14-18 septembre	Genève	5 E	I (AArEF)	T	– Trois sessions par an
208. CNUCED – Conseil du commerce et du développement	Résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale et résolution 114 (V) de la CNUCED	Soixante-deuxième session	14-25 septembre	Genève	155 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
209. Comité des droits de l'enfant ^b	Résolutions 44/25, 47/112, 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-dixième session	14 septembre-2 octobre	Genève	18 E	I (AEF) ^c	T	SR	Trois sessions par an
210. Conseil des droits de l'homme	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale	Trentième session	14 septembre-2 octobre	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an
211. ONU-Femmes – Conseil d'administration ^d	Résolution 64/289 de l'Assemblée générale	Deuxième session ordinaire	15-18 septembre ^j (à confirmer)	New York	41 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
212. Assemblée générale	Charte	Soixante-dixième session	15 septembre-décembre	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV/SR ^m	
213. Comité des droits économiques, sociaux et culturels ^b	Résolutions 1982/33 et 1985/17 du Conseil économique et social et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Cinquante-sixième session	21 septembre-9 octobre	Genève	18 E	I (AEF) ^c	T	SR	Trois sessions par an
214. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises	Résolution 17/4 du Conseil des droits de l'homme	Douzième session	28 septembre-2 octobre	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
215. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture – Conseil d'administration	Résolution 36/151 de l'Assemblée générale	Quarante-deuxième session	28 septembre-2 octobre	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
216. Comité des placements	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale	Deux cent vingt-septième réunion	Septembre	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
217. PNUE – Comité des représentants permanents	Décision 19/32 du Conseil d'administration du PNUE	Cent trente-deuxième réunion	Septembre	Nairobi	^h	I (AArCEFR)	–	ER ⁱ	Quatre réunions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
218. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents	Résolution 56/206 de l'Assemblée générale	Cinquante-huitième réunion	Septembre	Nairobi	^j	I (AArCEFR)	–	ER ⁱ	Quatre réunions par an
219. UNRWA – Commission consultative	Résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale		Septembre ^l (1 jour)	New York	10 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
220. PNUE – Sous-Comité annuel du Comité des représentants permanents	Décision 27/2 du Conseil d'administration du PNUE	Troisième session	Septembre/octobre	Nairobi	^h	–	–	ER ⁱ	Une session par an
221. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes	Résolutions 1987/34 et 1988/15 du Conseil économique et social	Vingt-cinquième réunion	5-9 octobre (à confirmer)	Santiago ou une autre capitale de la région	44 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
222. Comité des droits de l'enfant, Groupe de travail de présession ^b	Résolutions 44/25, 47/112, 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-douzième session	5-9 octobre	Genève	18 E	I (AEF) ^c	T	–	Trois sessions par an
223. CNUDCI – Groupe de travail III (Règlement des litiges en ligne)	Résolution 33/92 de l'Assemblée générale	Trente-deuxième session	5-9 octobre (à confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
224. HCR – Comité exécutif	Résolutions 1166 (XII) et 66/134 de l'Assemblée générale	Soixante-sixième session	5-9 octobre	Genève	98 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
225. Conseil des droits de l'homme – Comité spécial chargé d'élaborer des normes complémentaires à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	Décision 3/103 et résolution 6/21 du Conseil des droits de l'homme	Septième session	5-16 octobre	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
226. États parties à la Convention contre la torture et autres peines et traitements cruels, inhumains ou dégradants ^b	Résolutions 39/46 A et 68/268 de l'Assemblée générale	Quinzième session	8 octobre	Genève	139 G	I (AEF) ^c	T	SR	Une session tous les deux ans
227. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, groupe de travail de présession ^b	Résolutions 1982/33, 1985/17 et 2012/29 du Conseil économique et social et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Cinquante-sixième session	12-16 octobre	Genève	5 E	I (AEF) ^c	T	–	Deux sessions par an
228. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail de présession sur les communications ^b	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l'Assemblée générale	Cent quinzième session	12-16 octobre	Genève	9 E	I (AEF) ^c	T	–	Trois sessions par an
229. CNUDCI – Groupe de travail I (micro, petites et moyennes entreprises)	Résolution 33/92 de l'Assemblée générale	Vingt-cinquième session	12-16 octobre (à confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
230. Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes dans la législation et dans la pratique	Résolution 15/23 du Conseil des droits de l'homme	Quatorzième session	12-16 octobre	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
231. Commission des limites du plateau continental ^b	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, annexe II, art. 2, par. 5	Trente-neuvième session ⁿ	12 octobre-27 novembre	New York	21 E	–	T	–	Trois sessions par an
232. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Asie et du Pacifique	Résolutions 1845 (LVI) et 1988/15 du Conseil économique et social	Trente-neuvième réunion	19-23 octobre (à confirmer)	Bangkok ou une autre capitale de la région	53 G	I (ACFR)	T	–	Une session par an
233. CNUDCI – Groupe de travail V (Droit de l'insolvabilité)	Résolution 33/92 de l'Assemblée générale	Quarante-huitième session	19-23 octobre (à confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
234. Comité des droits de l'homme ^b	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l'Assemblée générale	Cent quinzième session	19 octobre-6 novembre	Genève	18 E	I (AEF) ^c	T	SR	Trois sessions par an
235. CNUCED – Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication	Résolution 1982/67 du Conseil économique et social	Trente-deuxième session	20-22 octobre	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
236. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail sur les communications présentées conformément au Protocole facultatif se rapportant à la Convention ^b	Résolutions 55/70, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Trente-troisième session	21-23 octobre	Genève	5 E	I (AEF) ^c	T	–	Trois sessions par an
237. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration	Décision 1993/283 du Conseil économique et social	Quarante-deuxième session	26-30 octobre	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
238. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes ^b	Résolutions 34/180, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-deuxième session	26 octobre-20 novembre	Genève	23 E	I (AEF) ^c	T	SR	Trois sessions par an
239. Organe international de contrôle des stupéfiants ^b	Convention unique sur les stupéfiants de 1961, article 11	Cent quatorzième session	27 octobre-13 novembre	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
240. Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale	Résolutions 1273 (XLIII), 1765 (LIV) et 2004/69 du Conseil économique et social	Onzième session	Octobre (1 semaine)	Genève	25 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>		<i>Fréquence</i>
241. Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification – Conférence des Parties à la Convention et réunions des organes subsidiaires ^b	Résolution 66/201 de l'Assemblée générale	Douzième session	Octobre (10 jours)	Turquie	185 G	I (AArCEFR)	T	– Une session tous les deux ans
242. Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination	Décision 2001/321 du Conseil économique et social	Deuxième session ordinaire	Octobre/novembre ⁱ	New York	26 ST	I (AF)	T	– Deux sessions par an
243. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'Examen périodique universel	Décision 1/103 et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-troisième session	2-13 novembre	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	– Trois sessions par an
244. Commission des stupéfiants – Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient	Résolution 1776 (LIV) du Conseil économique et social	Cinquantième session	9-13 novembre (à confirmer)	Vienne (à déterminer)	23 G	I (AArR)	T	– Une session par an
245. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur les droits des paysans et autres personnes vivant dans les zones rurales	Résolution 21/19 du Conseil des droits de l'homme	Troisième session	9-13 novembre	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
246. CNUCED – septième Conférence des Nations Unies chargée de revoir tous les aspects de l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau	Résolution 61/186 de l'Assemblée générale		9-13 novembre	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	– Une session tous les cinq ans

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>	
multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives										
247.	CNUDCI – Groupe de travail IV (Commerce électronique)	Résolution 33/92 de l’Assemblée générale	Cinquante-deuxième session	9-13 novembre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
248.	PAM – Conseil d’administration ^d	Décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l’Assemblée générale	Deuxième session ordinaire	9-13 novembre	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
249	Comité contre la torture ^b	Résolutions 39/46, 65/204 et 68/268 de l’Assemblée générale	Cinquante-sixième session	9 novembre-9 décembre	Genève	10 E	I (AEF) ^c	T	SR	Trois sessions par an
250.	Conseil des droits de l’homme – Forum sur les entreprises et les droits de l’homme	Résolution 17/4 du Conseil des droits de l’homme	Quatrième session	16-18 novembre	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
251.	Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ^b	Article 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, rapport du Conseil des droits de l’homme (A/61/53) et résolution 68/268 de l’Assemblée générale	Vingt-septième session	16-20 novembre	Genève	25 E	I (AEF) ^c	T	SR	Trois sessions par an
252.	Conseil des droits de l’homme – Groupe de travail d’experts sur les personnes d’ascendance africaine	Résolutions 5/1 et 9/14 du Conseil des droits de l’homme	Dix-septième session	16-20 novembre	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
253.	Comité pour l’élimination de la discrimination à l’égard des femmes	Résolutions 45/124, 47/94, 62/218 et 68/268 de l’Assemblée générale	Soixante-quatrième session	23-27 novembre	Genève	4 E	I (AEF) ^c	T	–	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
– Groupe de travail de présession ^b									
254. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d’esclavage – Conseil d’administration	Résolution 46/122 de l’Assemblée générale	Vingtième session	23-27 novembre	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Une session par an
255. Comité pour l’élimination de la discrimination raciale ^b	Résolutions 2106 A (XX) et 68/268 de l’Assemblée générale	Quatre-vingt-huitième session	23 novembre-11 décembre	Genève	18 E	I (AEF) ^c	T	SR	Trois sessions par an
256. Comité pour l’exercice des droits inaliénables du peuple palestinien – séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien	Résolutions 32/40 B et 33/28 de l’Assemblée générale		24 novembre ^l	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
257. Conseil des droits de l’homme – Forum sur les questions relatives aux minorités	Résolution 6/15 du Conseil des droits de l’homme	Huitième session	24-25 novembre	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
258. Conseil des droits de l’homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire	Résolution 6/4 du Conseil des droits de l’homme	Soixante-quatorzième session	30 novembre-4 décembre	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an
259. Conseil des droits de l’homme – Groupe de travail sur l’utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l’homme et d’empêcher l’exercice du droit des peuples à disposer d’eux-mêmes	Résolution 7/21 du Conseil des droits de l’homme	Vingt-sixième session	30 novembre-4 décembre	Genève	5 E	I (AArER)	T	–	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
260. États parties à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction ^{b, d}	Paragraphe 2 de l'article 11 de la Convention et résolution 67/32 de l'Assemblée générale	Quatorzième session	30 novembre-4 décembre	Genève	156 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
261. CNUCED – Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme	Résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement	Soixante-douzième session	30 novembre-4 décembre	Genève	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
262. Sous-Comité d'experts du transport de marchandises dangereuses	Résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social	Quarante-huitième session	30 novembre-9 décembre	Genève	30 E	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
263. Comité consultatif pour le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international	Résolutions 2099 (XX) et 37/14 de l'Assemblée générale	Cinquantième session	Novembre (2 jours)	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
264. Conférence annuelle des Hautes Parties contractantes au Protocole II modifié à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination ^{b, d}	Paragraphe 1 de l'article 13 du Protocole modifié et résolution 68/66 de l'Assemblée générale	Dix-septième conférence annuelle	Novembre (1 jour)	Genève	92 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
265. Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole V à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination ^{b, d}	Article 10 du Protocole modifié et résolution 68/66 de l'Assemblée générale	Neuvième conférence	Novembre (1 semaine)	Genève	72 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
266. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale	Sixième session	Novembre (à confirmer)	Vienne (à confirmer)	144 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
267. Commission du désarmement	Résolutions S-10/2 et 68/63 de l'Assemblée générale	Session d'organisation	Novembre ^l	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
268. Comité des placements	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale	Deux cent vingt-huitième réunion	Novembre	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
269. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991) ^d	Résolution 692 (1991) du Conseil de sécurité	Quatre-vingtième session	Novembre	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	À concurrence de quatre sessions, soit 12 jours ouvrés par an
270. États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques	Résolution 68/66 de l'Assemblée générale	Réunion annuelle	Novembre (2 jours)	Genève	114 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
excessifs ou comme frappant sans discrimination ^{b, d}								
271. Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement	Résolution 32/197 de l'Assemblée générale		Novembre	New York	196 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
272. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale		Novembre (1 réunion)	New York	12 E	–	–	– Deux sessions d'une réunion chacune par an
273. CCNUCC – Conférence des Parties à la Convention et réunions des organes subsidiaires ^b	Résolutions 48/189 et 67/210 de l'Assemblée générale	Vingt et unième session	2-13 décembre	Paris	189 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
274. Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique	Résolutions 347 (IV) et 1438 (XIV) de l'Assemblée générale	Cinquante-sixième session ordinaire	7-9 décembre ^l	New York	9 E	I (ACF)	T	– Une session par an
275. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires au Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés	Résolution 55/75 de l'Assemblée générale	Conférence pour les annonces de contributions	9 décembre	Genève	196 G	I (AArCEFR)	T	– Une réunion par an
276. Comité des commissaires aux comptes de l'ONU	Résolution 74 (I) de l'Assemblée générale	Quarante-cinquième session extraordinaire	9 décembre ^l (1 réunion)	New York	3 E	I (ACF)	T	– Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
277. Comité consultatif indépendant pour les questions d’audit	Résolution 61/275 de l’Assemblée générale	Trente-deuxième session	9-11 décembre ^l	New York	5 E	I (AER)	T	–	Quatre sessions par an
278. Sous-Comité d’experts du Système général harmonisé de classification et d’étiquetage des produits chimiques	Résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social	Trentième session	9-11 décembre	Genève	36 E	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
279. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale	Décision 2009/251 du Conseil économique et social	Reprise de la vingt-quatrième session	10 décembre	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
280. Commission des stupéfiants	Résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social	Reprise de la cinquante-huitième session	10 décembre	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
281. Commission des stupéfiants et Commission pour la prévention du crime et la justice pénale	Décision 2011/259 du Conseil économique et social	Réunions conjointes de la Commission des stupéfiants (reprise de la cinquante-huitième session) et de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale (reprise de la vingt-quatrième session)	11 décembre	Vienne	53 G/40 G	I (AArCEFR)	T	–	
282. CNUDCI – Groupe de travail VI (Droit des sûretés)	Résolution 33/92 de l’Assemblée générale	Vingt-huitième session	14-18 décembre (à confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
283. Commission spéciale de l’Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires à l’Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	Résolution 1729 (XVI) de l’Assemblée générale		Décembre ^l	New York	196 G	I (AArCEFR)	T	–	Une réunion par an
284. Conseil des droits de l’homme – Forum	Résolution 6/13 du Conseil des droits de	Septième session	Décembre (3 jours)	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
intersessions sur les droits économiques, sociaux et culturels (forum social)	l'homme								
285. Réunion des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction ^{b, d}	Décision prise par les États parties à la septième Conférence d'examen		Décembre (1 semaine)	Genève	164 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
286. PNUE – Comité des représentants permanents	Décision 19/32 du Conseil d'administration du PNUE	Cent trente-troisième réunion	Décembre	Nairobi	^h	I (AArCEFR)	–	ER ⁱ	Quatre réunions par an
287. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents	Résolution 56/206 de l'Assemblée générale	Cinquante-neuvième réunion	Décembre	Nairobi	^j	I (AArCEFR)	–	ER ⁱ	Quatre réunions par an
288. Comité des conférences	Résolution 43/222 B de l'Assemblée générale		Selon les besoins	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
289. Comité des relations avec le pays hôte	Résolution 2819 (XXVI) de l'Assemblée générale		Selon les besoins	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
290. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Résolution 3376 (XXX) de l'Assemblée générale		Selon les besoins	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
291. Conseil économique et social	Charte et résolutions 50/227, 61/16 et 68/1 de l'Assemblée générale	Séances et consultations	Selon les besoins	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR ^g	Selon les besoins
292. Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/ UNOPS	Résolutions 2020 (XX), 48/162 et 65/176 de l'Assemblée générale	Réunions d'information et consultations	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>	
293. Conseil des droits de l'homme	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale	Réunions d'organisation et intersessions et sessions extraordinaires	Selon les besoins	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR ^g	Selon les besoins
294. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994	Résolution 955 (1994) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	Arusha (République-Unie de Tanzanie)	11 E	I (AF)	T	–	Selon les besoins
295. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	Résolution 808 (1993) du Conseil de sécurité et résolution 47/235 de l'Assemblée générale		Selon les besoins	La Haye	11 E	I (AF)	T	–	Selon les besoins
296. Commission de consolidation de la paix	Résolution 60/180 de l'Assemblée générale et résolution 1645 (2005) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	31 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
297. Conseil de sécurité	Charte		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	PV	Selon les besoins
298. Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 751 (1992) et	Résolutions 751 (1992) et 1907 (2009) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
1907 (2009) sur la Somalie et l'Érythrée									
299. Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999) et 1989 (2011) concernant Al-Qaida et les personnes et entités qui lui sont associées	Résolutions 1267 (1999) et 1989 (2011) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
300. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste	Résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
301. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1518 (2003)	Résolution 1518 (2003) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
302. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1521 (2003) concernant le Libéria	Résolution 1521 (2003) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
303. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo	Résolution 1533 (2004) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
304. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)	Résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
305. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572	Résolution 1572 (2004) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
(2004) concernant la Côte d'Ivoire									
306. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan	Résolution 1591 (2005) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
307. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1636 (2005)	Résolution 1636 (2005) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
308. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006)	Résolution 1718 (2006) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
309. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1737 (2006)	Résolution 1737 (2006) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
310. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye	Résolution 1970 (2011) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
311. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011)	Résolution 1988 (2011) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
312. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2048 (2012) concernant la Guinée-Bissau	Résolution 2048 (2012) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
313. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2127 (2013) concernant la République centrafricaine	Résolution 2127 (2013) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
314. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014)	Résolution 2140 (2014) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
315. Conseil de sécurité – Comité d'experts	Décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1 ^{re} séance, en 1946		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
316. Conseil de sécurité – Comité pour les réunions hors Siège du Conseil	Décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1625 ^e séance		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
317. Conseil de sécurité – Comité d'admission de nouveaux membres	Décision prise par le Conseil de sécurité à sa 42 ^e séance, en 1946		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
318. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies ^d	Résolution 692 (1991) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
319. Groupe de travail spécial du Conseil de sécurité sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique	S/2002/207		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
320. Groupe de travail du Conseil de sécurité créé par la résolution 1566 (2004)	Résolution 1566 (2004) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
321. Groupe de travail du Conseil de sécurité sur le sort des enfants en temps de conflit armé	Résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
322. Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les opérations de maintien de la paix	S/PRST/2001/3		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
323. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail	Résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale		Selon les besoins	New York	144 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
324. Conseil de tutelle (et ses comités de rédaction)	Charte		Selon les besoins	New York	5 G	I (ACFR)	T	PV ^g	Selon les besoins
325. CNUCED – consultations du Secrétaire général et du Président du Conseil du commerce et du développement	Décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale		Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)	Genève	°	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)
326. CNUCED – réunions directives du Conseil du commerce et du développement	Décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale		Selon les besoins (3 jours)	Genève	°	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins (3 jours)
327. CNUCED – autres conférences et réunions sur les produits de base	Décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale		Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)	Genève	°	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)
328. CNUCED – séminaires et groupes d'études	Décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale		Selon les besoins (à concurrence de 20 réunions)	Genève	°	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins (à concurrence de 20 réunions)
329. UNICEF – Conseil d'administration	Résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale	Réunions d'information et consultations	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
330. Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine	Résolution 194 (III) de l'Assemblée générale		Selon les besoins	New York	3 G	I (AF)	T	–	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
331. Comité chargé des organisations non gouvernementales	Résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social	Session d'organisation	À déterminer	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
332. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Résolutions 68/12 et 68/13 de l'Assemblée générale	Réunion internationale des Nations Unies sur la question de Palestine	À déterminer	À déterminer	193 G	À déterminer	T	–	
333. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Résolutions 68/12 et 68/13 de l'Assemblée générale	Réunion internationale des Nations Unies à l'appui de la paix israélo-palestinienne	À déterminer (2 jours)	À déterminer	193 G	À déterminer	T	–	
334. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Résolutions 68/12 et 68/13 de l'Assemblée générale	Réunion internationale des Nations Unies sur la question de Palestine	À déterminer (3 jours)	À déterminer	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
335. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Résolutions 68/12 et 68/13 de l'Assemblée générale	Séminaire des Nations Unies sur l'assistance au peuple palestinien	À déterminer	À déterminer	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
336. CEE – comités et groupes de travail	Résolution 36 (IV) du Conseil économique et social		À déterminer	Genève	56 G	À déterminer	T	–	Jusqu'à trois sessions par semaine dans les limites autorisées pour la CEE
337. Conseil économique et social	Charte	Élection du Bureau	À déterminer	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
338. CESAP	Résolutions 37 (IV), 69 (V) et 723 B (XXVIII) du Conseil économique et social	Soixante et onzième session	À déterminer	Bangkok	53 G	I (ACFR)	T	–	Une session par an
339. Assemblée générale	Résolution 57/250 de l'Assemblée générale	Septième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement	À déterminer	New York	195 G	I (AArCEFR)	T	PV ^g	Une session tous les deux ans

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
340. Assemblée générale, Première Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale	Soixante-dixième session	À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV ^m
341. Assemblée générale, Deuxième Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale	Soixante-dixième session	À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR
342. Assemblée générale, Troisième Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale	Soixante-dixième session	À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR
343. Assemblée générale, Quatrième Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale	Soixante-dixième session	À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR
344. Assemblée générale, Cinquième Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale	Soixante-dixième session	À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR
345. Assemblée générale, Sixième Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale	Soixante-dixième session	À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR
346. Groupe de travail de haut niveau à composition non limitée sur la situation financière de l'Organisation des Nations Unies ^p	Résolution 49/143 de l'Assemblée générale		À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	—
347. Groupe de travail officieux à composition non limitée sur l'Agenda pour la paix et ses sous-groupes ^p	Résolution 47/120 de l'Assemblée générale		À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	—
348. Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification – Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention ^b	Résolution 66/201 de l'Assemblée générale	Treizième session	À déterminer (5 jours)	À déterminer	185 G	I (AArCEFR)	T	— Une session tous les deux ans

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
349. CNUCED – réunions d'experts	Section B de la partie IV de l'Accord d'Accra, adopté à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008, et section A de la première partie du Mandat de Doha, adopté à la treizième session de la Conférence, tenue à Doha du 21 au 26 avril 2012		À déterminer	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	À concurrence de 8 réunions, de trois jours chacune, par an
350. UNITAR – Conseil d'administration	Résolutions 1934 (XVIII) et 47/227 de l'Assemblée générale	Cinquante-cinquième session	À déterminer (2-3 jours)	Genève	28 E	I (AArEFR)	T	–	Une session par an
351. Tribunal d'appel des Nations Unies	Résolutions 61/261, 62/228, 63/253, 64/233 et 65/251 de l'Assemblée générale		À déterminer	New York/Genève/Nairobi	À déterminer	À déterminer	T	–	
352. Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies	Résolutions 61/261, 62/228, 63/253, 64/233 et 65/251 de l'Assemblée générale		À déterminer	New York/Genève/Nairobi	À déterminer	À déterminer	T	–	
353. Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique	Décision 2011/276 du Conseil économique et social	Vingtième session	À déterminer	Bangkok (à déterminer)	51 G	I (ACEF)	T		Une session tous les trois ans
354. Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination	Décision 2001/321 du Conseil économique et social	Première session ordinaire	À déterminer	À déterminer	26 ST	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
355. UNU – Conseil	Résolution 3081 (XXVIII) de l'Assemblée générale	Soixante-deuxième session	À déterminer (1 semaine)	Tokyo	28 E	I (AF)	T	–	Une session par an

(Voir notes du tableau A page suivante)

(Notes du tableau A)

^a Les langues dans lesquelles des services d'interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le Règlement intérieur.

^b Organe conventionnel.

^c Conformément au paragraphe 30 de la résolution 68/268 de l'Assemblée générale, un maximum de trois langues de travail officielles sera attribué aux travaux des organes conventionnels des droits de l'homme, une quatrième langue officielle pouvant être ajoutée, à titre exceptionnel, si nécessaire, pour faciliter la communication entre les membres, selon ce que déterminera le comité intéressé, en tenant compte du fait que ces mesures ne créeront pas un précédent, en raison de la nature particulière des organes conventionnels, et sans préjudice du droit de chaque État partie de communiquer avec les organes conventionnels dans l'une des six langues officielles de l'Organisation.

^d Les services de conférence sont financés par des ressources extrabudgétaires.

^e Les réunions qui doivent se tenir du 9 au 13 février, du 9 au 13 mars, du 3 au 7 août et du 24 au 28 août 2015 peuvent bénéficier de services de conférence.

^f Conformément au paragraphe 4 de la résolution 56/242 de l'Assemblée générale et comme l'Assemblée en a décidé précédemment, les organes intergouvernementaux de l'ONU sont priés d'éviter de tenir des réunions le jour du vendredi saint orthodoxe, qui tombe le 10 avril 2015.

^g Pour les séances plénières seulement.

^h Conformément au paragraphe h) de la décision 19/32 du Conseil d'administration du PNUE, le Comité des représentants permanents se compose des représentants de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et des membres de ses institutions spécialisées, et de l'Union européenne, accrédités par le PNUE, qu'ils soient établis à Nairobi ou ailleurs.

ⁱ L'Office des Nations Unies à Nairobi établit des rapports de réunion (prise de notes, compilation et édition) pour le compte des secrétariats techniques des réunions dont il assure le service. Ces rapports sont de nature technique et se distinguent des autres types de comptes rendus de réunions établis par le Secrétariat.

^j Conformément aux dispositions de la résolution 19/1 du Conseil d'administration d'ONU-Habitat, le Comité des représentants permanents est ouvert aux représentants de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et des États membres des institutions spécialisées qui sont accréditées auprès d'ONU-HABITAT.

^k Conformément à l'exposé oral concernant les incidences sur le budget-programme présenté en 2011 à la création du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, le Comité peut tenir sa session annuelle à New York seulement pendant les périodes de « faible activité », c'est-à-dire début janvier ou en août. Si une session annuelle se tient en dehors des périodes de « faible activité » à New York, l'interprétation ne peut être assurée que si les services compétents sont disponibles.

^l Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale.

^m Des procès-verbaux sont établis pour les séances plénières de l'Assemblée générale et les séances de la Première Commission.

ⁿ Ouvert à la participation de tous les États membres de la CNUCED intéressés (résolution 80 (III) de la Conférence, par. 9).

^o La trente-neuvième session se tiendra en dehors des locaux du Siège et aucun service de conférence ne sera assuré par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences.

^p Les services de conférence seront fournis dans le cadre des ressources allouées à l'Assemblée générale.

B. Liste des organes dont le mandat doit être présenté pour renouvellement à l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
1. Comité spécial créé par la résolution 51/210 de l'Assemblée générale	Résolutions 51/210 et 68/119 de l'Assemblée générale		À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	—
2. Groupe de travail spécial sur la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale	Résolution 67/297 de l'Assemblée générale		À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	—
3. Processus consultatif informel ouvert à tous sur les océans et le droit de la mer	Résolutions 54/33 et 67/78 de l'Assemblée générale		À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	—
4. Groupe de travail à composition non limitée chargé d'examiner la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres, ainsi que d'autres questions ayant trait au Conseil de sécurité ^b	Résolution 48/26 et décision 67/561 de l'Assemblée générale		À déterminer	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	—
5. Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés	Résolutions 2443 (XXIII) et 68/80 de l'Assemblée générale		À déterminer	Genève	3 G	I (AArF)	T	PV ^c
6. Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation	Résolutions 3349 (XXIX) et 68/115 de l'Assemblée générale		À déterminer	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	—

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
7. Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	Résolution 2656 (XXV) de l'Assemblée générale		À déterminer	New York	9 G	I (AArCEFR)	T	–

^a Les langues dans lesquelles des services d'interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le Règlement intérieur.

^b Les services de conférence seront fournis dans le cadre des ressources allouées à l'Assemblée générale.

^c En cas d'audition seulement.

C. Projet de calendrier révisé des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes conventionnels créés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour 2015

<i>Organe</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
1. OMS – Conseil exécutif	Cent trente-sixième session	26 janvier	Genève
2. OACI – Comité	Deux cent quatrième session	Janvier/février	Montréal (Canada)
3. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Groupe de travail B et consultations officielles/réunions d'experts	Quarante-quatrième session	9-27 février	Vienne
4. FIDA – Conseil des gouverneurs	Trente-huitième session	16-20 février	Rome
5. Autorité internationale des fonds marins – Assemblée	Commission juridique et technique	16-27 février	Kingston
6. OACI – Conseil	Deux cent quatrième session	Février/mars	Montréal (Canada)
7. AIEA – Conseil des Gouverneurs		2-6 mars	Vienne
8. OIT – Conseil d'administration et commissions du Conseil	Trois cent vingt-troisième session	12-26 mars	Genève
9. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Conseil exécutif	Soixante-dix-huitième session	17-20 mars	La Haye
10. FAO – Conseil	Cent cinquante et unième session	23-27 mars	Rome
11. UNESCO – Conseil exécutif	Cent quatre-vingt seizième session	8-22 avril	Paris
12. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Groupe consultatif	Quarante-quatrième session, première partie	13-16 avril	Vienne
13. FMI/Banque mondiale – réunions annuelles conjointes des Conseils des Gouverneurs	Réunions de printemps	17-19 avril	Washington
14. FIDA – Conseil d'administration	Cent quatorzième session	20-24 avril	Rome
15. UPU – Conseil d'administration		Avril	Berne
16. UPU – Conseil d'exploitation postale		Avril	Berne
17. OACI – Comité	Deux cent cinquième session	Avril/mai	Montréal (Canada)
18. AIEA – Comité du programme et du budget		4-8 mai	Vienne
19. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Groupe consultatif	Quarante-quatrième session, deuxième partie	4-8 mai	Vienne
20. OMS – Assemblée mondiale de la santé	Soixante-huitième session	18 mai	Genève
21. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Groupe de travail A et consultations officielles/réunions d'experts	Quarante-septième session	26-28 mai	Vienne

<i>Organe</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
22. ONUDI – Comité des programmes et des budgets	Trente et unième session	26-29 mai	Vienne
23. OMT – Conseil exécutif	Centième session	Mai	Rovinj (Croatie)
24. OMS – Conseil exécutif	Cent trente-septième session	Mai	Genève
25. OACI – Conseil	Deux cent cinquième session	Mai/juin	Montréal (Canada)
26. AIEA – Conseil des Gouverneurs		1 ^{er} -5 juin	Vienne
27. OIT – Conférence générale	Cent quatrième session	3-18 juin	Genève
28. FAO – Conférence	Trente-neuvième session	6-13 juin	Rome
29. FAO – Conseil	Cent cinquante-deuxième session	15 juin	Rome
30. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	Quarante-quatrième session	15-17 juin	Vienne
31. OMM – Conseil exécutif	Soixante-septième session	15-17 juin	Genève
32. OIT – Conseil d'administration et commissions du Conseil	Trois cent vingt-quatrième session	19 juin	Genève
33. UIT – Conseil		Juin	Genève
34. ONUDI – Conseil du développement industriel	Quarante-troisième session	Juin	Vienne
35. Autorité internationale des fonds marins – Assemblée	Vingt et unième session	6-25 juillet	Kingston
36. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Conseil exécutif	Soixante-dix-neuvième session	7-10 juillet	La Haye
37. OMI – Conseil	Cent quatorzième session	Juillet	Londres
38. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Groupe de travail B et consultations officielles/réunions d'experts	Quarante-cinquième session	10-28 août	Vienne
39. OMT – Assemblée générale	Vingt et unième session	Août	Medellín (Colombie)
40. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Groupe consultatif	Quarante-cinquième session	1 ^{er} -4 septembre	Vienne
41. AIEA – Conseil des Gouverneurs		7-11 septembre	Vienne
42. AIEA – Conférence générale	Cinquante-neuvième session	14-18 septembre	Vienne
43. FIDA – Conseil d'administration	Cent quinzième session	14-18 septembre	Rome
44. AIEA – Conseil des Gouverneurs		21 septembre	Vienne
45. OMPI – Assemblées des États Membres		Septembre/octobre	Genève
46. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Groupe de travail A et consultations officielles/réunions d'experts	Quarante-huitième session	5-9 octobre	Vienne



14-60966 (F) 190914 190914

<i>Organe</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2015)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
47. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Conseil exécutif	Quatre-vingtième session	6-9 octobre	La Haye
48. FMI/Banque mondiale – réunions annuelles conjointes des Conseils des Gouverneurs	Réunions d'automne	9-11 octobre	Lima
49. UNESCO – Conseil exécutif	Cent quatre-vingt-dix-septième session	14-27 octobre	Paris
50. OACI – Comité	Deux centième session	15 octobre	Montréal (Canada)
51. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	Quarante-cinquième session	27-29 octobre	Vienne
52. OIT – Conseil d'administration et commissions du Conseil	Trois cent vingt-cinquième session	29 octobre-12 novembre	Genève
53. OMT – Conseil exécutif	Cent unième session	Octobre/novembre	À déterminer
54. OMT – Conseil exécutif	Cent deuxième session	Octobre/novembre	À déterminer
55. UPU – Conseil d'administration		Octobre/novembre	Berne
56. AIEA – Conseil des Gouverneurs		23-27 novembre	Vienne
57. AIEA – Conseil des Gouverneurs, Comité de l'assistance et de la coopération technique		23-27 novembre	Vienne
58. UNESCO – Conseil exécutif	Cent quatre-vingt-dix-huitième session	27 novembre	Paris
59. Conférence des États parties à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques	Vingtième session	30 novembre-4 décembre	La Haye
60. FAO – Conseil	Cent cinquante-troisième session	30 novembre-4 décembre	Rome
61. OACI – Conseil	Deux cent sixième session	Novembre	Montréal (Canada)
62. OMI – Conseil	Cent quinzième session	Novembre	Londres
63. UNESCO – Conférence générale	Trente-huitième session	Novembre	Paris
64. OMI – Assemblée	Vingt-neuvième session	Novembre/décembre	Londres
65. ONUDI – Conférence générale	Seizième session	Novembre-décembre	Vienne
66. FIDA – Conseil d'administration	Cent seizième session	7-11 décembre	Rome
67. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale	Quatorzième session	17-20 mars	La Haye
68. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale – Commission du budget et des finances		7-10 juillet	La Haye
69. Conférence organisée pour faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires		6-9 octobre	La Haye